

## Instantan s novembre 2010

Monde   
 

   

## URGENCES

Les  tats doivent faire plus pour l'acc s   des sanitaires de qualit 

Soulignant les probl mes consid rables d'assainissement qui existent   travers le monde, le Comit  des droits  conomiques, sociaux et culturels du Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU a appel  les  tats membres   faire davantage pour s'assurer que "tous les individus, sans discrimination, disposent d'un acc s physique   des sanitaires s curis s, hygi niques, culturellement et socialement acceptables, et offrant intimit  et dignit "   leurs utilisateurs. Dans une d claration adopt e   l'occasion de Journ e mondiale des sanitaires - le 19 novembre, le Comit  rappelle qu'avec "2,6 milliards d' tres humains qui n'ont pas acc s   des sanitaires de qualit  et un milliard qui n'ont d'autre choix que de faire leurs besoins dans la nature", le probl me de l'acc s   des sanitaires reste "largement n glig ", alors m me que c'est "fondamental pour la survie humaine et pour mener une existence digne". Le Comit  souligne que "les gens vivant dans la pauvret  sont touch s de mani re disproportionn e" par ce probl me. "Dans les pays en d veloppement, plus de 80 % des eaux us es ne sont pas trait es et sont rejet es directement dans les lacs, les rivi res ou les oc ans, ce qui explique que les maladies diarrh iques soient la seconde cause de mortalit  des enfants de moins de 5 ans", ajoute-t-il.

Le Comit  souligne  galement que le manque d'acc s   des sanitaires a un impact n gatif significatif sur l' ducation, surtout celle des filles. "Les filles et les gar ons ne fr quentent pas l' cole parce qu'ils sont victimes de maladies caus es par un assainissement inad quat. En outre, les filles ne vont pas   l' cole dans de nombreuses r gions du monde en raison du manque de toilettes ou de l'absence de toilettes leur  tant sp cifiquement r serv es".

En 2002, l'acc s   des sanitaires et le d veloppement de syst mes d'assainissement des eaux us es ont  t  ajout s aux huit Objectifs du mill naire pour le d veloppement - OMD, d finis en 2000 par les  tats membres pour lutter contre la pauvret  et am liorer sensiblement le sort de l'humanit  avant 2015. Bien qu'un meilleur acc s aux services d'assainissement soit consid r  comme fondamentalement aussi important que d'autres cibles contenues dans les OMD, le Comit  rel ve qu'il n'est pas une priorit  dans la r alisation de la plupart des OMD. En octobre dernier encore, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a aussi r affirm  dans une r solution "le droit humain   l'eau potable et l'assainissement", que l'Assembl e g n rale de l'ONU avait d j  reconnu trois mois plus t t, en juillet.

R agissant   la publication de la d claration du Comit , l'experte ind pendante de l'ONU sur l'eau et l'assainissement, Catarina de Albuquerque, a salu  une prise de position qui r affirme que l'assainissement et l'acc s   des sanitaires adapt s est un droit humain. "Pendant trop longtemps, l'assainissement a  t  n glig  et l'attention consacr e   cette question par le Comit  est un signal que les temps changent", a-t-elle d clar , rappelant que c' tait une "composante essentielle du droit   un niveau de vie suffisant,  nonc    l'article 11 du Pacte international relatif aux droits  conomiques, sociaux et culturels".   "La crise de l'assainissement est l'un des pires d fis de notre temps. En rappelant que l'assainissement est un droit humain, intrins quement li    la dignit  humaine, nous en faisons une obligation juridiquement contraignante et un droit de l'homme   respecter par les  tats membres", a poursuivi Catarina de Albuquerque. "L'assainissement n'est plus une question de charit . Les  tats doivent cr er un environnement favorable pour assurer l'acc s   des sanitaires. Ils sont responsables des progr s - ou du manque de progr s - et doivent d ployer le maximum de ressources disponibles pour am liorer l'assainissement pour tous les habitants", a-t-elle conclu.

La Journ e mondiale des toilettes est c l br e chaque ann e depuis 2001. L'objectif est de sensibiliser l'opinion

publique mondiale sur les questions d'hygiène quotidienne.

UN News Service - 19-11-2010

Â

Â Â

## INITIATIVES

"Eau pour tous : pour en finir avec l'inacceptable"

Le bilan alarmiste des Objectifs du millénaire pour le développement - OMD, relance la réflexion sur les solutions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Le 8 novembre, la Fondation Suez Environnement - Eau pour Tous et l'Institut de France, en partenariat avec la Fondation Chirac, ont rassemblé des "acteurs de l'eau" pour réfléchir sur les moyens concrets à mettre en œuvre pour tendre rapidement vers les chiffres du millénaire : "réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base."

En ouverture de ce colloque, monsieur Gabriel de Broglie a souligné : "Oui : aujourd'hui, nous célébrons le génie de l'imagination. La stagnation souvent apparente de l'accès à l'eau dans certaines régions du monde ne doit pas briser nos rêves et nous faire oublier que des solutions pratiques ont été et ont fait leurs preuves. C'est tout l'enjeu de ce colloque que de reprendre la réflexion sur les conditions du succès en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement. L'heure n'est plus au débat de principe, et l'exigence du résultat doit dorénavant être le moteur de tous les acteurs impliqués dans la problématique de l'eau. Nos projets communs ne doivent plus se limiter au débat ; ils ne peuvent plus se limiter au rêve." En écho au point d'écoute sur ces objectifs de 2015 annoncés dernièrement par l'ONU, revenant sur le droit à l'eau reconnu par l'Assemblée des Nations unies et dans la perspective du prochain Forum Mondial de l'eau, le colloque "Eau pour Tous : Pour en finir avec l'inacceptable" a permis de mettre en lumière certaines conditions du succès en matière d'eau et d'assainissement. Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement affirmait ainsi que "Si le thème du Forum mondial de l'eau d'Istanbul était de "dépasser les différences", nous abordons celui de Marseille avec la conviction que le temps n'est plus aux questions mais aux réponses, aux solutions. Et nous observons que les projets qui marchent et qui font avancer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, sont ceux dans lesquels l'ensemble des acteurs sont guidés par des principes d'éthique, de cohésion, de respect des rôles de chacun et de confiance." Mamadou Dia, résume ainsi les conditions d'un modèle efficace de développement de l'accès à l'eau : "Quel que soit le schéma institutionnel (privé ou public), l'efficacité et les performances doivent s'articuler autour de l'autonomie, la confiance et une claire définition des missions des acteurs. L'innovation et la créativité doivent elles aussi permettre de mettre en œuvre des programmes et des stratégies pour un meilleur accès à l'eau potable des populations les plus démunies dans les zones périurbaines (cas des branchements sociaux au Sénégal). Enfin, il est illusoire, sans renforcement des capacités des collaborateurs et le recours à de nouvelles technologies, d'arriver à de meilleures performances." Chantal Jouanno, agissant aux échanges constructifs entre ONG, autorités publiques et entreprises, traite à l'écoute des propositions formulées lors de ce colloque, s'est tout d'abord étonnée de "l'étrange absence des Nations Unies sur la problématique de l'accès à l'eau" mais a souligné son optimisme "parce que nous avons en 2012 et en 2015 l'opportunité de franchir une dernière étape : le Forum Mondial de l'Eau et la préparation de Rio +20. Avant le Forum mondial, je souhaite un débat national, puis un débat européen pour porter des propositions concrètes." Resituant le débat dans une perspective mondiale et de long terme, le président Jacques Chirac a clôturé le colloque sur l'obligation de résultat qui lie aujourd'hui les États et les gouvernements pour atteindre les objectifs du millénaire : "L'effort que vous avez fait ce matin pour formuler un diagnostic et rechercher des solutions pratiques est nécessaire. N'ayons pas peur de débattre des fausses solutions ou d'annoncer des vérités, même si elles suscitent de rudes débats. Le temps presse. Nous avons une obligation de résultat et nous n'avons plus l'excuse de la nouveauté ou de l'ignorance."

Fondation Eau pour Tous Suez Environnement - Fondation Chirac - Institut de France

## Africa

### UN Survey shows declining water availability, highlights solutions

The amount of water available per person in Africa is declining and only 26 of the continent's 53 countries are currently on track to reduce by half the number of people without sustainable access to clean drinking water by 2015, according to a survey by the United Nations Environment Programme - UNEP, released. Furthermore, only five countries in Africa are expected to attain the target of reducing by half the proportion of the population without sustainable access to basic sanitation by 2015, the deadline of the Millennium Development Goals - MDGs, a series of targets agreed to by all countries and leading development institutions to meet the needs of the world's poorest.

The Africa Water Atlas, compiled by UNEP at the request of the African Ministers' Council on Water, also maps out new solutions and success stories on water resources management from across the continent. It contains the first detailed mapping of how rainwater conservation is improving food security in drought-prone regions. Images also reveal how irrigation projects in Kenya, Senegal and Sudan are helping to improve food security. Some of the most arresting images in the Atlas, which was launched during Africa Water Week in Addis Ababa, the Ethiopian capital, include green clouds of eroded soil and agricultural run-off in Uganda, pollution from oil spills in Nigeria, and a three-kilometre segment of the Nile Delta that has been lost to erosion.

Prepared in cooperation with the African Union, the European Union, the United States Department of State and the United States Geological Survey, the 326-page Atlas gathers information about the role of water in Africa's economies and development, health, food security, transboundary cooperation, capacity building and environmental change in one comprehensive and accessible volume.

"The dramatic changes sweeping Africa, linked with both positive and negative management of this continent's vital water resources, is graphically brought home in this Atlas," said Achim Steiner, the UNEP Executive Director. "From the dams triggering erosion on the Nile Delta to pollution in the Niger River Basin, the way infrastructure development or uncontrolled oil spills are impacting the lives and livelihoods of people are all brought into sharp relief. But so too are the many attempts towards sustainable management of freshwaters - for example, the controlled releases from dams on Chad's Logone River that are restoring in part the natural flooding cycles leading to the recovery of economically-important ecosystems. "I am sure that the 'before and after images' presented in this Africa Water Atlas can also catalyze both greater awareness of the challenges and the choices and decisive, restorative and sustainable action on the ground," added Mr. Steiner.

The Africa Water Atlas also draws attention to Africa's "water towers", which are sources for many of Africa's trans-boundary rivers and contribute immensely to the total stream flow of African major rivers. They supply life-giving resources and services in downstream areas such as water for hydropower, wildlife and tourism, small-and large-scale agriculture, municipalities and ecosystem services. The Atlas shows that most of these water towers, from the Middle Atlas Range in Morocco through to the Lesotho Highlands in southern Africa, are under extreme pressure as a result of deforestation and encroachment.

UN News Service - 25-11-2010

À

Le Prix international Aristote Onassis pour la Protection de l'Environnement 2010 d'écarter À l'organisation Friends of the Earth Middle East

L'organisation environnementale Friends of the Earth Middle East - FoEME, a été sélectionnée comme Lauréat de la première édition du Prix international Onassis pour la Protection de l'Environnement en mai 2009. La cérémonie officielle de remise de prix aura lieu le 17 novembre 2010 à l'Hôtel de Ville de Hambourg.

Friends of the Earth Middle East est une organisation environnementale du Moyen-Orient qui associe des représentants Israéliens, Jordaniens et Palestiniens. FoEME se mobilise depuis des années pour la sauvegarde du fleuve Jourdain, ressource naturelle vitale à cette région transfrontalière entre Israël, la Jordanie et la Palestine. Considérer l'eau comme une ressource naturelle fondamentale pour le développement de la région constitue l'objectif principal de FoEME. L'organisation a produit des résultats impressionnants dans le domaine de la protection du cycle de l'eau dans la région à l'heure où la sécheresse s'intensifie.

Le projet de FoEME est, d'autre part, réalisé avec la participation active des populations de la région. L'organisation contribue ainsi à une meilleure compréhension entre les populations dans cette zone sensible. Anja Hajduk, sénateur pour le développement urbain et environnemental de la ville d'Hambourg et président du Jury international du Prix, a déclaré : "Les membres du Jury ont décidé à l'unanimité de récompenser FoEME, avec un profond respect pour les activités de cette organisation environnementale importante et pionnière dans son domaine. FoEME combine de manière unique la protection de l'environnement et l'effort dans le sens d'une coexistence paisible dans la région."

Commentant le choix de FoEME comme premier Lauréat du Prix international Onassis pour la protection de l'environnement, Monsieur Anthony Papadimitriou, président de la Fondation Onassis, a souligné : "La décision du comité de sélection pour 2010 a une double signification pour nous. Nous sommes ravis du choix de cette organisation particulière qui, en dehors de son travail remarquable pour un environnement durable, implique activement des populations de nationalités différentes et fait ainsi progresser la cohabitation pacifique et la coopération harmonieuse à la poursuite d'un objectif commun."

Le prix récompensera, tous les deux ans, des personnes ou institutions, à l'exception des hommes et partis politiques, pour leur contribution remarquable dans le domaine de la protection et de l'amélioration de l'environnement, y compris l'utilisation durable de l'énergie. Le Prix remis au vainqueur sera accompagné d'un montant de 250 000 euros ; l'un des prix les plus généreusement dotés en matière de protection et de sauvegarde de l'environnement.

Fondation Alexandre S. Onassis

À

À À

## FORMATIONS

L'École des Ponts ParisTech et Veolia Eau lancent la chaire Hydrologie pour une Ville Résiliente

L'École des Ponts ParisTech et Veolia Eau viennent de signer une convention de partenariat, d'une durée de dix ans, qui crée la chaire de recherche et d'enseignement Hydrologie pour une Ville Résiliente. Cette Chaire a l'ambition de constituer un pôle de compétence international, en formant des ingénieurs et chercheurs de haut niveau en hydrologie urbaine. Ses travaux porteront sur une meilleure prévision des phénomènes pluvieux pour une gestion efficace des eaux pluviales en zone urbaine. Ils s'appuieront sur l'implantation, puis la qualification, d'un radar hydrométéorologique doté d'une technologie à double polarisation offrant des observations à haute résolution spatiale. Les grandes métropoles demeurent particulièrement vulnérables aux phénomènes pluvieux intenses comme des événements dramatiques le rappellent régulièrement et le changement climatique devrait en renforcer la fréquence. Même lors d'événements pluvieux moins extrêmes et plus fréquents, il est nécessaire de gérer les flux de ruissellement et de polluants afin de limiter leurs rejets dans les milieux récepteurs, en les stockant ou en les traitant. À cet effet, il convient de disposer de données de précipitations à une échelle très fine pour obtenir les modélisations et les prévisions hydrologiques les plus précises possible. Pour y parvenir, la chaire vise à utiliser et exploiter l'innovation technologique que représente le radar hydrométéorologique de 3 cm de longueur d'onde (dite bande X) et doté d'une double polarisation. Cette technologie multiplie par dix la résolution des mesures de précipitation par radar et va ainsi rendre possible le développement d'outils d'aide à la décision, au service d'une gestion prédictive efficace des eaux pluviales et de leurs impacts aux échelles des quartiers et des villes.

La chaire vise de même à renforcer la formation d'ingénieurs et de chercheurs de haut niveau, aptes à relever les défis techniques de la ville de demain et améliorer sa "résilience" face aux épisodes pluvieux intenses. Elle associera les savoir-faire des deux partenaires - chercheurs de renommée internationale du Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains (LEESU) pour l'École des Ponts ParisTech et les équipes de pointe d'ingénieurs et de chercheurs de Veolia Environnement.

École des Ponts ParisTech - Veolia Eau

À

À

## FILMS OUVRAGES & MÃ‰DIAS

### Le nouveau portail de l'eau de l'UNESCO

En conjonction avec la JournÃ©e mondiale de la science (10 novembre) et le lancement du nouveau site web du secteur des Sciences naturelles et exactes, l'UNESCO a rajeuni son portail de l'eau.

UNESCO - Water

À

### L'AFD publie "Vers une gestion concertÃ©e des systÃ©mes aquifÃ©res transfrontaliers"

Ce guide mÃ©thodologique rappelle d'abord les enjeux et les spÃ©cificitÃ©s des systÃ©mes aquifÃ©res transfrontaliers et la nÃ©cessitÃ© d'une approche plus globale selon les principes d'une GIRE (premiÃ©re partie). Il dÃ©crit ensuite les divers outils disponibles pour amÃ©liorer la connaissance et l'exploitation de ces prÃ©cieuses ressources - outils techniques, juridiques, organisationnels et Ã©conomiques, ainsi que de formation et de coopÃ©ration - (deuxiÃ©me partie). Il propose enfin une dÃ©marche multiforme et progressive Ã adopter pour instaurer une gestion concertÃ©e, Ã©quitable et soutenable des systÃ©mes aquifÃ©res transfrontaliers. Il dÃ©crit des mÃ©canismes possibles pour la mise en place et le fonctionnement durable d'une structure institutionnelle appropriÃ©e pour la gestion des eaux souterraines partagÃ©es (troisiÃ©me partie).

À Vers une gestion concertÃ©e des systÃ©mes aquifÃ©res transfrontaliers

À

### Parution de la Lettre de pS-Eau

Au sommaire de ce numÃ©ro : L'INTERCOMMUNALITÃ©, un enjeu de la dÃ©centralisation. LOI OUDIN SANTINI : bilan 2007-2009, une mobilisation croissante. L'adoption de la loi Oudin en 2005 a dopÃ© l'implication des collectivitÃ©s en coopÃ©ration dÃ©centralisÃ©e dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (rapport tÃ©lÃ©chargeable) - EAU ET ASSAINISSEMENT en Inde : Formation et sensibilisation Ã l'hygiÃ©ne. L'association Kynarou s'est engagÃ©e depuis plusieurs annÃ©es aux cÃ´tÃ©s des communautÃ©s Intouchables pour favoriser leur accÃ©s durable Ã l'eau potable et Ã l'hygiÃ©ne dans la rÃ©gion du Tamil Nadu. Sept villages aujourd'hui Ã©quipÃ©s sont autonomes quant Ã la gestion de leurs rÃ©seaux d'approvisionnement en eau - MALI : Eau potable, assainissement et maraÃ©chage Ã LakanguÃ©mou. L'association pour la promotion de l'eau Ã LakanguÃ©mou (APEL), qui rassemble en rÃ©gion parisienne environ 800 ressortissants de ce village, s'est entourÃ©e de plusieurs partenaires techniques et financiers pour mener Ã bien un projet comprenant trois volets : adduction d'eau, assainissement, maraÃ©chage - DOSSIER SÃ©nÃ©gal : Le rÃ´le des migrants sÃ©nÃ©galais : En dix ans, un accroissement considÃ©rable des projets d'AEP. Le Programme d'appui aux Initiatives de solidaritÃ© pour le dÃ©veloppement (PAISD). Ã‰volution du secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

À La Lettre de pS-Eau - 63

À

### Guide to Responsible Business Engagement with Water Policy

Un guide pour les entreprises souhaitant s'engager dans une politique responsable de l'eau

Le CEO Water Mandate, créé en 2007 à l'initiative des Nations unies dans le cadre du Pacte Mondial pour la responsabilité sociale des entreprises et des marchés, regroupe actuellement quelque 70 sociétés engagées dans une réflexion commune sur leur gestion de l'eau. Cette institution vient de publier un guide - Guide to Responsible Business Engagement with Water Policy - proposant des stratégies, des conseils pratiques et des outils pour une politique durable de l'eau qui réponde à la fois aux besoins des entreprises, des collectivités et de l'environnement.

À Guide to Responsible Business Engagement with Water Policy

À

### Éléments d'hydromorphologie fluviale

L'ouvrage de Jean-René Malavoi et Jean Paul Bravard dévoile, par un texte clair et attractif, l'extraordinaire complexité des phénomènes mis en jeu dans la "fabrication" des cours d'eau.

Il initie la collection "Comprendre pour agir" de l'ONEMA destinée à accueillir des ouvrages issus de travaux de recherche et d'expertise mis à la disposition des enseignants, formateurs, scientifiques, ingénieurs et des gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques.

À Éléments d'hydromorphologie fluviale 32Mo - Consultation par chapitres

À

À

## The Zimmerli Art Museum celebrates WATER as inspiration in WORLD ART

Water is the subject and title of a far-reaching exhibition at the Jane Voorhees Zimmerli Art Museum at Rutgers University from September 1, 2010 through January 2, 2011. Water explores the force of nature as element, purifier, place, allegory, and spectacle. Ranging from a 17th-century Chinese landscape to Bill Viola's visceral video work, *Ablutions* (2005), works will be drawn from the museum's own collections of French, American, Russian and Soviet Nonconformist art, photographs, prints, and children's book illustrations, as well as from other public and private collections. "Water's precious nature, beauty, and power to nurture and destroy are recurring subjects in poetry, music, dance, and the visual arts throughout history," says Suzanne Delehanty, director of the Zimmerli. "This exhibition contributes to an understanding of how humankind has imagined and visualized water over the last four centuries." Featured in the exhibition are more than 90 works of art spanning cultures and a variety of media. Highlights from the Zimmerli's collection include John Kensett's lapidary *View of the Shrewsbury River, New Jersey* (1859); Milton Avery's serene *Inner Harbor* (1945); other works include Haitian artist Amena Simeon's brightly beaded flags portraying Mami Wata (a divinity of the water) (2000); a rare Yoruban ritual vessel; Lynn Davis's magisterial selenium toned photograph *Iceberg II, Disko Bay, Greenland* (2004) and Atul Bhalla's 20-part photographic installation grid of New Delhi's historic public water spigots, *Piaus* (2006). In conjunction with the exhibition, Water, River, Raritan will be the 2010-2011 theme of the Byrne Seminars at Rutgers, the new undergraduate program that brings senior faculty and first-year students together in small classes to explore the exciting world of research. From September 1, 2010 to early November, the Mason Gross School of Art will explore the theme of water in an exhibition in its Project Space with Jim Toia as guest artist.

### WATER

September 1, 2010 - January 2, 2011

The Zimmerli Art Museum

71 Hamilton Street, College Avenue, campus of Rutgers University, New Brunswick

New Jersey - USA

Â

L'eau en Île-de-France & La Démocratie au fil de l'eau - Deux expositions itinérantes, initiées par la Coordination Eau IDF pour sensibiliser différents publics et ouvrir le débat

L'eau fait partie des premières préoccupations des Français, de plus en plus sensibles à l'environnement. Les usagers aspirent à une gestion soutenable et équitable de cette ressource essentielle et se la réapproprient de plus en plus dans leur pratique quotidienne. Ils économisent l'eau, s'interrogent sur son prix, redécouvrent les berges des fleuves et les loisirs aquatiques. Plusieurs millions de Franciliens sont concernés, mais ignorent tout de la gestion de l'eau et de l'assainissement en Île-de-France, auxquelles participent une multitude d'acteurs.

Des expositions d'aujourd'hui... aux débats de demain - Ces expositions visent à permettre aux usagers de l'eau et de l'assainissement de mieux comprendre les enjeux multiformes de leur gestion, afin de pouvoir y participer. Elles peuvent s'adresser à différents publics (collégiens et lycéens, locataires, personnel des collectivités territoriales, etc.) à partir de sensibilisation diffuse qui existe déjà en faveur d'une gestion publique et de la préservation de l'eau. Mais il ne s'agit pas

d'en rester là ! Il faut arriver aux questions qui fâchent, à la vérité qui dérange, aux idées qui seront les leviers de l'action publique de demain.

Les auteurs - L'initiative de ces expositions revient à une association, la Coordination EAU Île-de-France qui regroupe usagers et associations locales de toute la région parisienne. La conception éditoriale est le fait de deux journalistes spécialisés, Marc Laimé et Jean-Claude Oliva, qui ont également rédigés tous les textes. Les photographies ont été réalisées par les photographes du collectif Argos, Guillaume Collanges, Jérôme Derigny, Cédric Faimali et Pascal Onorato Henryde Frahan. La conception graphique est l'œuvre d'Arnaud Corbin.

Le sommaire - L'eau en Île-de-France : Usages et partage de l'eau ; Le long parcours de l'eau potable jusqu'au robinet ; L'assainissement ou l'industrie de la dépollution ; Toute l'eau du ciel ; Être votre santé ! La renaissance de la Seine et de la Marne. La démocratie au fil de l'eau : Qui fait quoi en Île-de-France ? La facture d'eau est imbuvable ; Sans eau, quelle vie ? Bienvenue à VEOLIAland ! Les citoyens doivent se faire entendre.

L'eau en Île-de-France

La démocratie au fil de l'eau

Coordination Eau IDF - Collectif Argos

À

À

Europe  
top

France

Protection et valorisation des zones humides

## Convention entre Veolia Environnement et le Conservatoire du littoral et Rivages de France

Le partenariat aspire à mettre en œuvre des projets locaux centrés sur des zones humides identifiées appartenant au domaine du Conservatoire du littoral avec deux axes prioritaires :

- le développement d'actions de recherche, de mesure, d'analyse, de conduite de projets ou de travaux pilotes pour aider à la définition de méthodes de qualification des zones humides concernées en termes de services rendus (protocoles de suivi, grilles de qualification, indicateurs spécifiques...)
- la réhabilitation de l'image des zones humides par la conception de produits pédagogiques de sensibilisation à destination des collectivités locales et des acteurs de l'aménagement du territoire.

Depuis quelques dizaines d'années, la prise en considération des zones humides a lentement progressé. Récemment, le Grenelle de l'environnement a retenu une proposition d'intervention foncière pour 20 000 hectares de zones humides et le ministère de l'écologie a présenté en 2010 un plan triennal d'actions en faveur des zones humides françaises. Ce plan fait le constat que les évolutions favorables se heurtent à la fois à une connaissance insuffisante du fonctionnement écologique des zones humides et à une image persistante de milieux hostiles pour une part importante de la population.

Veolia Environnement - Conservatoire du littoral - Rivages de France

À

### Sauvetage d'une moule d'eau douce par l'aquaculture

La mulette perlière est une moule d'eau douce qui peut vivre jusqu'à plus de 100 ans. Autrefois florissante dans nos cours d'eau, elle est devenue rare et se retrouve dans quelques rivières du Massif armoricain ; ses populations ne comptent plus que de 59 à 964 individus selon les sites. Sa survie dans le milieu naturel pourrait bien passer par l'élevage aquacole. C'est en tout cas l'un des moyens (avec la sensibilisation du public et l'implication des acteurs locaux) que se propose d'utiliser l'association Bretagne Vivante qui pilote le projet LIFE+ pour la sauvegarde de la mulette perlière. Accompagnée de la fédération de pêche du Finistère et du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Collines normandes, Bretagne vivante va tenter de maintenir et d'améliorer les effectifs de mulettes notamment en créant une station d'élevage à Brasparts. L'objectif du programme d'actions est d'une part de repeupler les rivières bretonnes mais aussi d'améliorer la qualité de l'habitat de cette moule.

À

### Formation-inondation : un outil libre de droit

Plan Loire met à disposition un site des ressources facilitant l'acquisition de connaissances techniques en matière de prévention et de gestion du risque inondation, particulièrement dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité des activités économiques. Son ressort s'appuie sur l'équation : "culture du risque + expertise = compétence dans la prévention et la gestion du risque". Dans la recherche de solutions face aux risques, et en particulier du risque inondation, la formation joue un rôle essentiel. Cet outil conviendra au professionnel désireux d'utiliser tout ou partie des contenus et des supports proposés en situation de formateur ou en situation d'auto-formation. Cet outil, composé de deux modules de formation, a été conçu pour favoriser la montée en compétence des techniciens et cadres des collectivités. Il est proposé selon un cheminement logique éprouvé par près de 200 professionnels depuis 2009.

Formation Plan Loire

À

### 6<sup>e</sup>me Prix Étudiant EpE-Metro 2011 : Innovez pour l'eau

La sixième édition du Prix Étudiant EpE, en partenariat avec Metro, a été lancée sur le thème Innovez pour l'eau. Les candidats devront proposer un projet concret qui permette de mieux utiliser une ressource en eau - océan, rivière, brume, nappe phréatique... - et qui conjugue performance économique et environnementale. Le projet pourra être technique, réglementaire et/ou économique. Cette nouvelle édition du Prix est sponsorisée par Suez Environnement, Arjowiggins et BeCapital qui remettront respectivement 5 000, 3 000 et 2 000 euros aux trois lauréats. Le jury composé d'une vingtaine d'enseignants d'établissements supérieurs, de représentants des entreprises sponsors membres d'EpE, de journalistes et d'anciens lauréats du Prix, sera cette année présidé par Ghislain de Marsily, professeur de Géologie Appliquée (Hydrologie) à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, et membre de l'Académie des Sciences.

Soumission des projet ouverte jusqu'au 15 mars 2011

Prix Étudiant t EpE-Metro 2011- EpE

À

## Rainett & WWF lancent l'appel Ã candidatures du Concours des HÃ©ros de l'Eau 2011

Pour la 3<sup>Ã</sup>me annÃ©e consÃ©cutive, Rainett et le WWF permettent Ã des hommes et des femmes de sortir de l'ombre ! Associations, experts, citoyens et Ã©tudiants sont appelÃ©s Ã faire connaÃ®tre leurs actions et projets en faveur de la prÃ©servation des eaux douces et des milieux aquatiques en France. PrÃ©server la qualitÃ© des riviÃ©res ; amÃ©liorer les conditions aquatiques des organismes vivants ; rÃ©aliser des Ã©conomies dans la gestion de l'eau... Les laurÃ©ats bÃ©nÃ©ficieront chacun de 3 000 euros pour les aider Ã poursuivre leur dÃ©marche. Quatre catÃ©gories de prix seront dÃ©cernÃ©es :

### - TrophÃ©e Rainett - Association

Une association rÃ©gionale ou locale qui œuvre pour la prÃ©servation des eaux douces et des milieux aquatiques sera rÃ©compensÃ©e pour des actions d'Ã©cologie rÃ©alisÃ©es.

### - TrophÃ©e Rainett - Expert

Une personnalitÃ©, non issue du milieu associatif, dont le mÃ©tier concerne l'eau douce sera rÃ©compensÃ©e pour sa carriÃ©re ou ses travaux sur la qualitÃ© de l'eau (recherche pure, recherche appliquÃ©e, communication).

### - TrophÃ©e Rainett - Initiative Citoyenne

Une personne, qui n'a pas de formation sur l'eau, sera rÃ©compensÃ©e pour une action novatrice, d'Ã©cologie rÃ©alisÃ©e.

### - TrophÃ©e Rainett - Avenir (nouvelle catÃ©gorie)

Un projet portÃ© par un groupe d'Ã©tudiants spÃ©cialisÃ©s dans l'eau sera rÃ©compensÃ© et la prime servira Ã le rÃ©aliser en France mÃ©tropolitaine.

La cÃ©rÃ©monie de remise des TrophÃ©es Rainett se tiendra le 22 mars, Ã l'occasion de la JournÃ©e mondiale de l'eau. Ã

Les HÃ©ros de l'Eau

Ã

## Ports de Paris prÃ©sente son projet stratÃ©gique 2010-2015

Alors que le dÃ©bat sur le Grand Paris se focalise sur le transport de passagers, la Seine et ses ports reprÃ©sentent une solution pour Ã©quilibrer les flux et les activitÃ©s logistiques (entre route et fleuve, entre l'est et l'ouest de l'ÃŽle-de-France...) et pour concilier les prÃ©occupations environnementales, de dÃ©veloppement Ã©conomique et les attentes sociÃ©tales des franciliens dÃ©sireux d'utiliser les berges pour des usages rÃ©crÃ©atifs. Ports de Paris a prÃ©sentÃ© le 30 novembre 2010 ses orientations stratÃ©giques Ã cinq ans, qui traduisent son ambition d'Ãªtre un acteur majeur du Grand Paris "durable".

Une nouvelle donne fluviale et portuaire en ÃŽle-de-France - Ports de Paris est aujourd'hui le seul Ã©tablissement public dont les compÃ©tences Ã©largies dans le cadre de la loi Grenelle 2 lui permettent d'Ãªtre en capacitÃ© de dÃ©velopper ce potentiel dans le respect des milieux naturels et des usages urbains. De plus, la coordination renforcÃ©e avec les ports du Havre et de Rouen constitue une vÃ©ritable dynamique autour de l'axe Seine. C'est pourquoi tout au long de l'annÃ©e 2010, Ports de Paris a concertÃ© avec tous les acteurs du fleuve

(entreprises, Ã©lus, associations...) pour Ã©laborer un projet stratÃ©gique dont l'ambition se traduit notamment par un niveau d'investissement sur 5 ans en hausse de 25 % Ã 214 millions d'euros. Deux axes vont structurer cette ambition.

DÃ©veloppement d'une approche multimodale et innovante de la chaine logistique - La progression du trafic fluvial en Île-de-France en 2009 (+ 3,2 %) et sur les 9 premiers mois de 2010 (+ 3 %) montre que, mÃªme en pÃ©riode de crise et contrairement aux autres modes de transport, l'activitÃ© fluvio-portuaire contribue Ã la croissance durable de la rÃ©gion capitale. Le cÅur du dispositif "projet stratÃ©gique" repose donc sur l'identification des filiÃ©res reprÃ©sentant le potentiel de croissance le plus important : la filiÃ©re conteneurs qui bÃ©nÃ©ficie d'une croissance Ã deux chiffres depuis 5 ans (+ 20,9 % en 2009, + 13 % sur les 9 premiers mois 2010), la filiÃ©re dÃ©chets-produits valorisables (+ 2,5 % en 2009 alors que dans le mÃªme temps le volume des dÃ©chets collectÃ©s baissent de 5 %), la filiÃ©re automobile (l'interdiction Ã venir de la circulation des camions porte-voiture par la Ville de Paris ainsi que la mise en place de la taxe carbone devraient amener les constructeurs Ã envisager de nouvelles solutions logistiques). Enfin, la logistique urbaine, c'est-Ã-dire l'acheminement par voie d'eau des marchandises jusqu'au cÅur de la ville : le dernier kilomÃ©tre constitue un enjeu majeur au plan Ã©conomique et Ã©cologique pour le dÃ©veloppement des villes auquel la logistique fluviale peut apporter des solutions. C'est donc sur ces filiÃ©res que Ports de Paris doit s'investir en prioritÃ© dans le cadre d'une relation commerciale rÃ©novÃ©e avec les entreprises et en explorant de nouveaux modes d'action (prise de participation, joint venture, partenariat public-privÃ©...) notamment pour les filiÃ©res Ã©mergentes.

AmÃ©nagement concertÃ© et respectueux des territoires fluviaux : le Port amÃ©nageur - L'amÃ©nagement ou la rÃ©habilitation des infrastructures portuaires ne peut s'envisager que dans le respect de l'intÃ©gration environnementale et urbaine et dans un dialogue renforcÃ© avec les collectivitÃ©s locales. Ports de Paris s'engage notamment Ã mettre en place des instances de concertation permanentes (ComitÃ©s locaux d'information portuaires, CLIP), Ã systÃ©matiser et partager la qualitÃ© de ses amÃ©nagements dans le cadre des schÃ©mas d'orientations portuaires et Ã dÃ©velopper son exigence environnementale dans le cadre de la mise en place d'un systÃ©me de management environnemental (SME)... Cependant, l'un des principaux enjeux est d'amener les entreprises prÃ©sentes sur les ports Ã partager cette exigence : les cahiers des prescriptions environnementales, et dans le domaine du BTP la Charte Sable en Seine 2 le permettront. L'inauguration, le 4 novembre dernier, de la premiÃ©re centrale HQE en France sur le port de Tolbiac tÃ©moigne de cette volontÃ© commune.

AchÃ©res, le port du Grand Paris - Le port d'AchÃ©res est l'illustration de ces nouveaux engagements. SituÃ© sur l'axe Seine, au dÃ©bouchÃ© du canal Seine-Nord Europe, il favorisera le recours au transport fluvial Ã partir des Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen. Il est Ã ce titre l'un des projets prioritaires de Ports de Paris. En termes de filiÃ©res, il permettra de porter la capacitÃ© d'accueil Ã 600 000 EVP sur l'ensemble de l'Île-de-France et pourrait constituer une offre intÃ©ressante pour la filiÃ©re automobile. En termes d'amÃ©nagement, ce port "nouvelle gÃ©nÃ©ration" ne dÃ©veloppera aucune activitÃ© directement en Seine et disposera d'un cheminement piÃ©ton continu... Les processus de crÃ©ation seront certifiables ISO 14001. Il est conÃ§u en Ã©troite collaboration avec les collectivitÃ©s locales concernÃ©es au premier rang desquels la Ville d'AchÃ©res. La signature d'un accord tripartite Ports de Paris-Ville d'AchÃ©res-Ville de Paris le 25 novembre dernier en tÃ©moigne.

Le projet stratÃ©gique de l'Ã©tablissement s'inscrit donc naturellement dans une dÃ©marche opÃ©rationnelle de dÃ©veloppement durable de l'Île-de-France qui tient compte de son rÃ´le Ã©conomique de premier plan

au service d'une logistique régionale écologique ; de son engagement renforcé dans la prise en compte des attentes sociales, via la généralisation de dispositifs de concertation au service des développements portuaires ; de son engagement volontariste en faveur de la préservation de l'environnement, consacré par la mise en œuvre d'un système de management environnemental à l'échelle de l'établissement.

Ports de Paris

À

À

Afrique  
top

Algérie

Mise en place de stations de traitement des eaux usées à Naama

Les populations de la wilaya de Naama ne subissent plus la pénurie d'eau mais font, cependant, face à un épineux problème, celui du traitement des eaux usées qui polluent la région et constituent un réel danger pour la santé. Le dossier est néanmoins pris en charge par les autorités locales. Des efforts sont, en effet consentis à travers le lancement de nombreux projets dans ce sens. Il s'agit des stations d'épuration implantées au niveau des communes de la wilaya, à savoir Naama, Ain Sefra et Mecheria. Ces ouvrages sont conçus pour protéger les oueds et la nappe phréatique contre la pollution générée par les effluents urbains rejetés sans traitement dans les milieux récepteurs, engendrant ainsi une pollution bactériologique et physicochimique très importante. L'office national de l'assainissement - ONA, est chargé de la mise en œuvre de ces projets dont le premier a été réceptionné dans la commune de Naama. Représentant un coût global de 280 millions de dinars algériens (2.82 millions d'euros), cet ouvrage est doté d'un système de lagunage. Le projet de cette station qui desservira, à l'horizon 2030, une population de 30 000 habitants, a accusé du retard en raison du non-respect des contrats. Un second projet de station de traitement des eaux usées a été lancé dans la commune de Mecheria. Les travaux seront réalisés par deux entreprises, espagnole et libanaise. Cette station, qui mobilise une enveloppe financière de 1,9 milliard de dinars (près de 20 millions d'euros) permettra le traitement, à l'horizon 2025, d'une moyenne de 12 880 m<sup>3</sup> par jour des eaux usées et la production quotidienne de 5.06 quintaux d'intrants agricoles. Le troisième projet représentera enfin un coût de 2,8 milliards de dinars, soit plus de 28 millions d'euros. Située au sud d'Ain Sefra, cette station, fonctionnera à base d'énergie solaire et éolienne et disposera d'un débit moyen de rejet des eaux usées de 11 780 m<sup>3</sup> par jour pour une population de 98 000

habitants.

Badiaa Amarni, La Tribune (Alger) - AllAfrica 22-11-2010

À

Sénégal

Le contrat de la SDE prolongé d'une année

L'État, qui avait annoncé il y a quelque mois sa volonté de ne pas reconduire le contrat d'affermage qui le lie à la Sénégalaise des Eaux - SDE, au terme de la première prolongation de 5 ans qui doit s'achever en 2011, vient de faire machine arrière. Lors de l'examen de son budget à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique, Oumar Sarr, a annoncé que les engagements du gouvernement avec la SDE ont été repoussés jusqu'en décembre 2012. Interpellé sur les raisons de cette nouvelle prolongation malgré la décision ferme qu'il avait annoncée à Mbour, Oumar Sarr la justifie par des problèmes techniques. "Nous l'avons prolongé jusqu'en décembre 2012 afin de nous permettre d'avoir le temps de confectionner un bon dossier d'appel d'offres. Nous maintenons toujours l'option de la concession intégrale des eaux mais il nous faut du temps pour sélectionner le meilleur opérateur possible. C'est pourquoi, nous avons été obligés de prolonger jusqu'au 31 décembre 2012", a indiqué le ministre, aussi maire de Dagana. Comme annoncé il y a quelque mois, l'État est en train de réfléchir sur un nouveau schéma qui lui permettrait de se désengager de l'investissement qu'il fait actuellement dans la production à travers la Société nationale des eaux du Sénégal - SONES. Dans ce dessein, le gouvernement souhaite, en effet, mettre en place une structure privée capable de gérer à la fois les investissements, c'est-à-dire les réalisations de la SONES et la distribution de l'eau. Ce qui n'est pas le cas dans le contrat de la SDE, cette dernière ne s'occupant que de la distribution de l'eau dans le pays à contrario de la SONES qui gère le patrimoine et le contrôle de la qualité de l'exploitation et du service. Rappelons que la Sénégalaise des eaux était liée à l'Etat du Sénégal par un contrat d'affermage d'une décennie. Ainsi, à la fin de cette première période, qui s'est déroulée du 23 avril 1996 au 22 avril 2006, le gouvernement avait prolongé le bail jusqu'en décembre 2011. Cependant, même si des arguments techniques ont été avancés pour justifier ce report, localement on y voit surtout la volonté d'éviter un risque de probables difficultés de distribution de l'eau, malvenues en période pré-électorale.

Seyni Diop, WalFadjri (Dakar) - AllAfrica 15-11-2010

À

Tchad

Les victimes des inondations face aux bandits, choléra et hippopotames

Un grand nombre de familles récemment déplacées par les inondations qui ont frappé la capitale tchadienne N'djamena doivent faire face quotidiennement aux bandits locaux, aux bêtes sauvages, au manque de toilettes et aux vents nocturnes qui font s'écrouler leurs tentes de fortune. Le gouvernement du Tchad a annoncé fin octobre qu'il allait reloger des milliers de personnes touchées par les inondations quand le fleuve Chari a débordé, mais ce genre d'opération va demander du temps. En attendant, les familles dont les maisons se sont écroulées survivent comme elles le peuvent : de nouvelles difficultés venues s'ajouter à ce qui était déjà des conditions de vie très pénibles dans le quartier de Walia. Les bandits du quartier, connus localement sous le nom de "colombiens" - parce que, selon les habitants, ce sont des drogués - sont toujours dans les parages et menacent les gens qui vivent dans les tentes et les abris improvisés, ont dit à IRIN des familles déplacées. Un certain nombre d'hommes qui avaient un emploi stable ont perdu leur travail. C'est le cas de Sabour Kebgue. "Vous êtes absent deux ou trois jours et on vous vire", a-t-il dit. "J'étais en train d'essayer de sauver ma maison et ma famille, mais ça, ils ne veulent pas l'entendre". Un homme a montré le fossé tout proche : "Voilà, ce sont nos toilettes, Madame". Les gens ont installé quelques latrines de fortune - des tas de petits cailloux entourés de tapis de plastique ou de bouts d'aluminium - dans la partie où sont les tentes, pour y uriner, mais les gens déféquent en plein air. Selon les travailleurs sanitaires, c'est un souci, car le choléra a touché plusieurs régions du Tchad, y compris la capitale. Le nombre de cas a beaucoup diminué ces dernières semaines, "mais nous devons rester vigilants et poursuivre les efforts de prévention", a dit à IRIN Salha Issoufou, coordinateur des urgences médicales sans frontières-France. Des femmes ont dit à IRIN qu'elles attendaient que la nuit soit tombée pour se laver, dehors en plein air, le long de la limite de la zone des tentes ; ceci au risque de se trouver confrontés aux hippopotames.

IRIN - Africa 19-11-2010

À

Gabon

Grève illimitée des agents de la SEEG, les syndicalistes négocient avec la tutelle

Le Syndicat des personnels du secteur Eau et Électricité du Gabon - SYPEG, est actuellement en négociation avec le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, suite au communiqué annonçant une grève illimitée des agents de cette société en situation de monopole sur l'étendue du territoire national. Les agents de cette entité dénoncent, entre autres, les mauvaises conditions de travail, la prestation exécrable des sous-traitants de cette société, la mauvaise politique de gestion de l'entreprise engagée dans des projets et contrats hasardeux et non justifiés. Le SYPEG dénonce également l'emploi des expatriés sans nécessité et sans transfert de compétence, la mauvaise politique de gestion entraînant un climat social infect au sein de l'entreprise, la pléthore des effectifs au niveau de la direction générale, le clientélisme, l'ethnisme, l'affairisme favorisant des groupes d'intérêts au sein de la société. Tout en estimant que le groupe Veolia, qui a signé un contrat avec l'état gabonais, est le seul bénéficiaire de la convention, les syndicalistes de la SEEG veulent que le gouvernement apporte des solutions concrètes à ses points inscrits dans leur cahier de charges. Rappelons que la SEEG dont les services sont fortement décriés par les Gabonais a subi un audit diligent par le gouvernement

gabonais en vue de déniche les failles, les pesanteurs et les impairs qui alourdissent le fonctionnement de cette société, en situation de monopole. Cet audit, entamé depuis plus de quatre mois, après des reports de la remise des résultats, devrait voir son épilogue cette mi-novembre, tel que l'avait indiqué dernièrement le ministre l'énergie et des Ressources hydrauliques, Régis Immongault, qui avait par ailleurs relevé que des contingences techniques et financières étaient à l'origine du report de ces résultats qui devaient être, en principe, rendus public en fin août dernier.

Douglas Ntoutoume, Gabonews (Libreville) - AllAfrica 08-11-2010

À

Congo-Kinshasa

Élections de 2011 : sans eau, Mikonga et Talangai veulent sanctionner les candidats

Les habitants des deux quartiers, situés à l'est de la ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, ne demandent qu'une chose : l'eau potable. Celle dont ils se servent pour cuisiner, lessiver et faire la vaisselle provient d'insalubres puits, rarement entretenus. De quelques rares "sources" trouvées à et là naissent des mangroves. "Ces politiciens que nous avons élus hier nous tournent le dos aujourd'hui parce qu'ils estiment être arrivés", se dit Amand Tumba, étudiant à l'Université de Kinshasa. "Faute de mieux, nous consommons une eau insalubre avec tout ce qu'on peut avoir comme maladies".

Les deux entités réunies englobent l'essentiel de l'électorat de cette commune. "Nous attendons ces politiciens au tournant ; ils nous ont fait de promesses restées non tenues", rugit de colère Mutamba, pasteur d'une église de veil qui se rappelle avoir reçu, lors d'un prêche, un candidat député à la quête des suffrages. "Ses promesses sont restées au vent", se plaint le religieux qui souligne avoir invité ses fidèles à demeurer désormais critiques à l'endroit de "ceux qui viennent et qui emportent nos voix sans rendre l'ascenseur".

D-I.K., Le Phare (Kinshasa) - AllAfrica 25-11-2010

À

Kinshasa, ville sans toilettes publiques !

Cependant, le monde entier a célébré le neuvième anniversaire de la Journée mondiale des toilettes, celles-ci continuent de faire cruellement défaut à Kinshasa - comme dans nombre de villes africaines. Le manque des toilettes - publiques et privées - pousse les gens à utiliser les sachets et, après avoir fait le besoin, l'endroit idéal, c'est sur la route. Ce n'est pas rare de rencontrer ces cas au Grand Marché, sur la place Victoire et aux alentours des Homes des étudiants. Se confiant au journaliste, un jeune homme du quartier Yolo dira : "Chez nous, on ne va aux toilettes que la nuit. Parce qu'elles sont bouchées ; c'est lorsqu'il fait noir qu'on les utilise, sans regarder l'heure on dépose les déchets. Parfois nous faisons cela dans un sachet afin de le jeter sur un toit d'un voisin, dans une poubelle, le caniveau ou encore dans la rue." Certains camps militaires, les

prisons, les Églises, voire les Écoles manquent elles-mêmes cruellement des toilettes.

La Prospérité (Kinshasa) - AllAfrica 20-11-2010

Pour un État doté de l'assainissement au Congo-Kinshasa, voir :

La problématique des toilettes dans la ville de Kinshasa

Le Potentiel (Kinshasa) - AllAfrica 18-11-2010

À

Quand la qualité d'eau fragilise la santé des Congolaises

Plusieurs quartiers de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, ne sont pas approvisionnés en eau potable. Les femmes doivent donc faire la navette entre leur domicile et les points d'approvisionnement pour aller puiser de l'eau qu'elles transportent dans de lourds récipients, au péril de leur santé. Un seau de 20 litres en main, Mampasi Nzita tente d'enjamber une grande flaque d'eau, issue de la pluie de la veille, à l'entrée de sa parcelle. Pour subvenir aux besoins de sa famille de cinq personnes, elle fait plus de dix trajets aller-retour pour puiser de l'eau. Aller chercher de l'eau à 600 ou 700 mètres de là, c'est son lot quotidien. Son quartier, et c'est aussi le cas de dizaines d'autres à Kinshasa, n'est pas approvisionné en eau potable. En trente ans, la population de la ville a doublé. Des quartiers entiers sont nés de manière spontanée. Entretemps, la Régie de Distribution d'Eau, seule entreprise chargée de cette tâche, n'a pas suivi cette évolution, tout comme les infrastructures. Résultat: des milliers et des milliers de personnes sont obligées d'aller chercher de l'eau plus de 500 mètres de chez eux au quotidien. Habituellement à s'acquitter des tâches ménagères, les femmes se mettent en quête d'eau à la mi-journée ou le soir. Femmes de ménage, femmes au foyer, étudiantes, vendeuses ou employées, aucune n'échappe à la règle. Chaque jour, il faut un minimum de 10 litres d'eau par personne, selon les normes internationales de santé publique. Comblent ses besoins de consommation d'eau, de vaisselle, de lessives et de soins quotidiens s'avère un chemin de croix pour plusieurs femmes. Mbuyi Malaba, fille unique de 17 ans, le vit au quotidien. "Chaque jour, je me lève vers 5h30 car je dois aller puiser de l'eau pour que ma mère et mes frères se lavent. Maman travaille et mes frères vont tous les deux à l'université. Ensuite, je dois chercher de l'eau pour me laver. Il m'arrive d'être fatiguée après seulement trois heures de cours et de somnoler en classe. Je sens bien que cela me discrédite auprès de mes enseignants mais je n'y peux rien." Pour Mbuyi, en effet, pas question de choisir entre puiser de l'eau et réussir à l'école comme le lui dit sa mère. Elle doit s'acquitter de toutes ces tâches avec succès comme toutes les filles de son âge.

Gertrude Nkoy, elle, vit déjà les conséquences de ces années de corvée.

Vendeuse de sacs à quelques kilomètres de chez elle, elle ne peut emmener sa marchandise jusqu'au point de vente car elle a des douleurs à toutes les articulations. Elle ne peut même plus étaler les sacs sur la table. Pour cela, elle doit se faire aider par son fils. "J'ai mal partout. Et cela empire pendant la saison sèche quand il fait le plus froid."

Ces douleurs sont associées à la collecte d'eau. Le Dr Mpezo Mamona, médecin généraliste congolais, est formel. Il est le promoteur du centre de santé et de maternité L'Espérance, situé à Makala, l'une des

communes les plus pauvres de Kinshasa. Ici, le manque d'approvisionnement en eau potable est également omniprésent. Et dans son centre de santé, le Dr Mpezo reçoit un grand nombre de femmes, dont le mal provient sans conteste de leurs corvées quotidiennes. Le poids souvent très lourd des récipients avec lesquels ces femmes vont chaque jour chercher de l'eau et la distance qu'elles doivent parcourir entre leur domicile et le point d'approvisionnement en eau provoque à la longue plusieurs maux : rhumatisme et arthrose notamment. Le plus grave est que c'est souvent la colonne vertébrale qui est touchée. Et c'est sans compter les nombreuses fractures et traumatismes engendrés par les chutes fréquentes vu le piteux état des routes non asphaltées des quartiers non urbanisés. Cette situation est aggravée par la cherté des soins qui ne sont pas pris en charge par le gouvernement. Un autre problème, selon lui, est la banalisation de ces souffrances des femmes par la société et par les femmes elles-mêmes : "Elles pensent que c'est normal de souffrir, que c'est le poids de l'âge et qu'elles n'y peuvent rien. Celles qui en ont les moyens prennent des antidouleurs et c'est tout. Pourtant, nous ne cessons de leur faire comprendre que si l'on soigne ces douleurs à temps et en allant à la source du problème, on peut booster leur espérance de vie. Mais rares sont celles qui tiennent compte de notre avis. Le plus difficile pour elles, c'est de changer de train de vie et de réduire le plus possible les corvées. Elles déclarent n'avoir personne pour le faire à leur place."

Mila Kimbuini, Gender Links (Johannesburg) - AllAfrica 22-11-2010

À

Afrique du Sud

De l'eau à partir du brouillard pour les écoles

Cela prend un moment pour comprendre ce que le filet installé, de six mètres de haut, est supposé capturer : l'eau. La fourniture d'eau à l'école primaire de Tshiavha est assurée par le brouillard qui s'élève sur cette partie de la montagne de la province de Limpopo en Afrique du Sud. Le filet capteur recueille 2.500 litres d'eau par jour, une quantité plus que suffisante à boire pour les élèves de l'école. Avant l'installation du système, les villageois étaient obligés de compter sur des sources d'eau insuffisantes, y compris les mares, alimentées par les sources d'eau, qui sont souvent partagées avec le bétail. "Nous ne savions pas que nous pouvions obtenir de l'eau à partir du brouillard. C'est une expérience étonnante. Maintenant nous buvons de cette eau", a déclaré Samson Malumedzha, le directeur de l'école. Le procédé a rapidement entraîné la réduction de l'incidence des maladies d'origine hydrique pour les enfants de cette école. Plus d'un tiers des plus de 4 200 écoles de la province de Limpopo manquent de source d'eau fiable, ce qui affecte la santé de quelque 54 000 enfants, selon l'étude réalisée par l'Université de Pretoria qui a utilisé les données des systèmes d'informations géographiques pour trouver des emplacements appropriés pour recueillir l'eau de pluie à partir du brouillard. Les ingrédients nécessaires sont un brouillard régulier avec une forte teneur en eau et un vent suffisant pour souffler cet air humide à travers le filet permettant de recueillir l'eau. L'étude a établi un certain nombre des sites potentiels, y compris Tshiavha qui est situé à une bonne altitude dans les montagnes faisant face aux vents porteurs de brouillard, à plusieurs centaines de kilomètres de l'Océan indien. Le réseau a été mis en place par des chercheurs de l'Université de Dyson et ceux de l'Université de l'Afrique du Sud. Les communautés sont en train

d'être formées pour entretenir le filet et le gouvernement s'est engagé à soutenir l'initiative dans d'autres sites appropriés. Pour l'heure, deux autres sites sont équipés dont un à Tshanova, non loin de Tshiavha et un autre à Lepelsfontein de l'autre côté du pays dans la province du Cap Occidental.

Chester Makana, IPS - AllAfrica 17-11-2010

À

À

Asie  
top

Le Premier ministre cambodgien dénie toute responsabilité des barrages sur la baisse de débit du fleuve Mékong

Le Premier ministre cambodgien Hun Sen estime que les sécheresses et les inondations ne sont pas causées par les barrages chinois, mais par le changement climatique mondial. "Les inondations dans le district de Takhmao et à Phnom Penh, sont-elles causées par le barrage hydroélectrique Stomps en Thaïlande ? (...) Si le niveau d'eau dans le fleuve Mékong baisse et augmente, est-ce la cause de l'énergie hydroélectrique ?" s'est interrogé le Premier ministre Hun Sen en réponse à une question d'un journaliste lors d'une conférence de presse. La question des menaces portées sur le fleuve Mékong par les barrages chinois est aujourd'hui ravivée par la récente approbation de principe donnée par le Cambodge à une firme vietnamienne pour la construction d'une centrale hydroélectrique sur le fleuve Mekong. La conférence de presse était organisée en clôture d'une série de rencontres entre les chefs de gouvernement du Cambodge, du Laos, de Myanmar, du Vietnam et de Thaïlande. "Je ne défends ni la Chine ni le Laos, qui a construit un barrage hydroélectrique, je ne défends non plus le projet de construction d'une centrale hydroélectrique autorisée par le gouvernement cambodgien," a martelé le Premier ministre. "Mais vous devriez savoir que lorsqu'il y a des fortes pluies, elles provoquent des inondations et que la sécheresse arrive en l'absence de pluies".

Agence de presse Xinhua - China.org.cn 18-11-2010

À

À

Amériques  
top

Québec - Canada

Consultation publique - Projet de règlement sur les projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent

Le 13 décembre 2005, les gouverneurs des huit États américains riverains des Grands Lacs - Illinois, Indiana, Michigan, Minnesota, New York, Ohio, Pennsylvanie, Wisconsin - et les premiers ministres du Québec et de l'Ontario ont signé l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Afin de mettre en œuvre cette entente, les signataires se sont engagés, entre autres, à adopter les mesures législatives et réglementaires nécessaires. Le Québec a donné suite à cet engagement par l'adoption de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (2009, c. 21) dont la sous-section 2 de la section VI porte exclusivement sur la mise en œuvre de cette entente. Cette sous-section s'applique uniquement sur le territoire visé par l'Entente au Québec, soit la partie du territoire du Québec dont les eaux convergent vers le fleuve Saint-Laurent en amont de Trois-Rivières. Par la signature de cette Entente, les parties s'entendent pour préserver les eaux du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (bassin) et en faire une gestion durable. Elles se sont ainsi engagées à se doter d'une législation propre à chacune visant à interdire les transferts d'eau à l'extérieur du bassin et à encadrer strictement certains cas d'exception.

Dans ce contexte, le projet de règlement concernant le cadre d'autorisation de certains projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent a pour objet d'appliquer l'interdiction des transferts d'eau à l'extérieur du bassin et de préciser, pour certains cas d'exception précis, le cadre des autorisations que peut délivrer le ministre ou le gouvernement, selon le cas, en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Ces exceptions sont associées uniquement à l'approvisionnement en eau potable et s'adressent exclusivement à une municipalité locale qui chevauche la ligne de partage des eaux du bassin ou à une municipalité locale située à l'extérieur du bassin et comprise dans une municipalité régionale de comté (MRC) qui chevauche la ligne de partage des eaux.

Une demande de transfert d'eau, pour l'approvisionnement en eau potable d'une municipalité locale qui chevauche la ligne de partage des eaux, doit respecter la condition du retour d'eau au bassin, peu importe le volume transféré. Par contre, si le volume transféré, provenant d'un projet entièrement nouveau ou augmenté, atteint 379 000 litres, la demande doit respecter des conditions d'autorisation telles que la présence de mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau, l'absence d'impacts négatifs significatifs sur les eaux du bassin et les ressources naturelles qui en dépendent et un usage raisonnable. Une demande de transfert d'eau pour de l'approvisionnement en eau potable d'une municipalité locale située à l'extérieur du bassin et comprise dans une MRC qui chevauche la ligne de partage des eaux doit, quant à elle, respecter toutes les conditions énoncées précédemment, peu importe le volume transféré.

Ce projet de règlement est soumis à la consultation publique pour une période de 60 jours à compter de sa publication dans la Gazette officielle, le 10 novembre 2010. Toute personne qui souhaite le commenter est priée de le faire par écrit, d'ici le 8 janvier 2011.

Environnement Québec - 12-11-2010

À

## Consultation publique - Projet de Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable

Un projet de modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 11 novembre 2010. Ce projet fait présentement l'objet d'une consultation publique, et ce, jusqu'au 23 janvier 2011.

Les principales modifications proposées portent sur les points suivants : Mise à jour des normes de qualité de l'eau potable en fonction des nouvelles connaissances ; Augmentation des exigences de traitement lorsque la qualité de l'eau brute est détériorée ; Augmentation des exigences de contrôle relatives au plomb et aux sous-produits de la désinfection ; Transfert aux municipalités de la responsabilité de contrôler la qualité de l'eau des petits réseaux privés qu'elles desservent ; Élargissement, à certains établissements touristiques ouverts à l'année, de la possibilité d'afficher des pictogrammes « eau non potable » ; Ouverture aux responsables de réseaux non municipaux de la possibilité de disposer seulement d'un superviseur reconnu compétent ; Obligation faite aux opérateurs et superviseurs visés de porter en tout temps la preuve de reconnaissance de leur compétence ; Reconnaissance de la certification des opérateurs acquise ailleurs au Canada et dans d'autres États signataires d'accords en ce sens avec le Québec ; Instauration d'un régime quinquennal d'audits des équipements de production d'eau potable ; Obligation de la production annuelle d'un bilan des résultats d'analyse de la qualité de l'eau potable par les responsables de réseaux desservant une clientèle résidentielle.

Environnement Québec - 24-11-2010

À

### Ontario - Canada

Le gouvernement McGuinty veut favoriser le développement des technologies de l'eau

Le leadership de l'Ontario en matière de protection de l'eau crée des emplois dans le domaine de la salubrité de l'eau et renforce les économies locales. Hier, l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté la Loi sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau. Cette loi repose sur l'expertise de l'Ontario en services de protection de l'eau et en technologie. Elle en fait un chef de file dans le domaine de la salubrité de l'eau en Amérique du Nord.

La nouvelle loi établit le cadre pour :

- Faire de l'Ontario un chef de file nord-américain dans la conception de technologies et services liés à l'eau et mettre son expertise à la disposition du monde grâce au projet de développement accéléré des technologies de l'eau (TechnEAU Plus), un carrefour technologique regroupant l'industrie, la recherche et le gouvernement pour développer le secteur et le promouvoir à l'étranger.
- Encourager la population ontarienne à utiliser l'eau plus judicieusement en créant et en instaurant des approches novatrices pour protéger nos plus précieuses ressources afin que nos descendants continuent d'avoir accès à de l'eau potable propre.
- Permettre aux municipalités de faire une planification viable de l'eau en les aidant à recenser et planifier les besoins à long terme en matière d'infrastructure.

La création de nouvelles technologies de l'eau sera profitable à toute la population ontarienne puisqu'elle créera de bons emplois et protégera notre ressource la plus précieuse. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan Ontario ouvert sur le monde ; elle vise à renforcer l'expertise de l'Ontario en technologie de purification de l'eau et à faire de la province un chef de file mondial en innovation et ainsi de contribuer à relever les défis mondiaux dans ce secteur.

Le secteur privé de l'eau représente aujourd'hui 22 000 emplois en Ontario.

Environnement Ontario - 24-11-2010

Â

Ã%onomie

Â  
top

#### Parkson Completes a Treatment Plant in Saudi Arabia

Parkson has just commissioned a new 2,000 m<sup>3</sup>/day (approximately 0.5 million gallons per day) plant. The Design-Operate-Transfer MBR plant, which can handle a maximum flow of up to 2MGD, is located in Rabigh, Saudi Arabia and will serve the residents of the large residential community that supports the regional Petro-Rabigh oil refinery.Â

Parkson provided initial design responsibilities for the project which includes grit removal and screening, balancing tanks, denitrification, fine-bubble aeration, submerged hollow-fiber MBRs, and a permeate wet well. The plant, with complete built-in redundancy, includes extensive process controls and 100% monitoring capabilities. In addition to overseeing the plant installation and start-up, Parkson will operate the facility under a six month operation and maintenance contract, with the possibility of longer-term operational responsibilities. With the Rabigh Sewage Treatment Plant, Parkson has demonstrated its ability to design an entire treatment plant and assimilate a full suite of processes and technologies that extend well beyond its own traditional offerings.

The privately-operated Rabigh STP will meet Title 22 requirements for unrestricted irrigation. In this region of the world, water scarcity is a harsh reality.Â Parkson's design will recycle much of the wastewater effluent - at least 70% of the flow will be used for landscaping irrigation throughout the residential community.Â Parkson believes that this plant will set the standard for Middle Eastern oil companies, creating a plant that will serve as a model in the region. "This is the first time that Parkson has extended its wastewater treatment process knowhow in the Middle East beyond what we traditionally offer - systems and components. I would expect to see Parkson offer more of these 'design and operate' services going forward," says Roland Mueller, General Manager of Middle East for Parkson.

The Parkson-designed MBR plant will need to remove 96-99% of the incoming BOD and be able to operate in an environment which can reach 50Â° C (122Â° F). "Parkson's long standing experience in wastewater process technologies coupled with its strong local presence were the main reasons the Petro-Rabigh plant decided to go with Parkson. Petro-Rabigh had to choose among the best firms in the industry and Parkson came out on top in their technical and commercial evaluations," says Saleh Albusaili, Vice President of A.A.Al-Busaili.

Parkson

À

## Gestion des effluents industriels : le CETIM accompagne Thyssenkrupp Sofedit

Thyssenkrupp Sofedit, Équipementier automobile de premier rang (162 millions d'euros de CA, 1 000 salariés), réalise des pièces de structures pour l'industrie automobile par la mise en oeuvre de techniques d'emboutissage, notamment d'emboutissage à chaud. Accompagné par le CETIM - Centre technique des industries mécaniques, Thyssenkrupp Sofedit a opté pour une solution économique, efficace et éprouvée pour la gestion de ses effluents industriels, afin de mieux respecter les normes environnementales.

Thyssenkrupp Sofedit fabrique des pièces de structure sur son site du Theil-sur-Huisne, dans l'Orme. Après les opérations d'emboutissage, puis d'assemblage, les éléments de carrosserie sont dirigés vers une chaîne de traitement de surface pour un dégraissage lessiviel et une protection par cataphorèse (technique de peinture industrielle). Les effluents générés sont traités par une station physico-chimique avant rejet dans le milieu naturel.

Dans le cadre de son action d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le CETIM a réalisé l'étude préalable sur le site afin d'analyser de façon globale la gestion des effluents. Différentes solutions permettant d'améliorer la qualité des rejets ont été proposées. Puis, des essais de faisabilité ont été réalisés afin de garantir la conformité réglementaire des rejets, tout en limitant au minimum les modifications des installations existantes et donc les investissements. En concertation avec le CETIM, Thyssenkrupp Sofedit a ensuite retenu un ensemble de solutions techniques : l'installation d'un évapoconcentrateur pour l'épuration des effluents à forte charge en DCO ; le recyclage des distillats dans le bain de cataphorèse ; l'optimisation de la station physicochimique existante ; la mise en conformité des rétentions en cas de fuite des effluents liquides.

La société a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 50 % pour l'étude et 29 % pour les investissements.

CETIM - 04-11-2010

À

Degremont, filiale de Suez Environnement, remporte un contrat pour la reconstruction du prétraitement de la station d'épuration seine aval pour un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros

Un groupement mené par Degremont a signé avec le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de

l'agglomération parisienne -SIAAP, un contrat d'un montant global de 230 millions d'euros (part Degrémont : 110 millions d'euros) pour la refonte de la filière de traitement de la station d'épuration Seine Aval située dans les Yvelines. Ce groupement conduit par Degrémont inclut les groupes Vinci Construction France et Razel pour le génie civil, les cabinets Merlin, Berim et Safege, autre filiale de Suez Environnement, pour la maîtrise d'œuvre, ainsi que le bureau d'architecture Architectes Associés pour l'Environnement - AAE.

Le site de Seine aval est le centre historique de traitement des eaux usées de la région parisienne depuis les années 1950. L'usine traite plus de la moitié des débits collectés par le SIAAP avec un débit moyen de 1,4 million m<sup>3</sup>/jour, soit les eaux usées de 6 millions d'habitants. Le projet de Degrémont relève les défis spécifiques du SIAAP en engageant une reconstruction avec couverture totale de l'ensemble du traitement : unités de dégrillage, traitement des sables, graisses et amélioration de la qualité de l'air, tout en garantissant la continuité du service durant les 3 années et demi de chantier. L'étude hydraulique menée par Degrémont, incluant la réalisation d'une maquette expérimentale, a permis une prouesse technologique : assurer un écoulement hydraulique optimisé pour des débits entrants d'eaux usées variant de 5 m<sup>3</sup>/s à 70 m<sup>3</sup>/s. La conception retenue permet une fiabilité maximale du processus de traitement des eaux usées. Ce projet d'envergure se déroulera sur 5 ans incluant études, travaux, mise en service et période d'observation.

Le projet de refonte limite l'empreinte environnementale de l'usine à travers des technologies innovantes : la récupération de l'énergie provenant des eaux usées des réseaux d'assainissement ; la réduction de la consommation de réactifs chimiques et la réutilisation des eaux pluviales en vue de la production d'eau industrielle. Le site sera totalement intégré dans son environnement et préservera le milieu naturel par la création d'un espace vert écologique. L'ensemble très compact sera recouvert par une toiture végétale limitant toute nuisance sonore ou olfactive et respectant le cadre naturel, la forêt de Saint-Germain-en-Laye et les bords de Seine.

Suez Environnement - 02-11-2010

Monde  
à

à à

## URGENCES

Les États doivent faire plus pour l'accès à des sanitaires de qualité

Soulignant les problèmes considérables d'assainissement qui existent à travers le monde, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels du Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU a appelé les États membres à faire davantage pour s'assurer que "tous les individus, sans discrimination, disposent d'un accès physique à des sanitaires sécurisés, hygiéniques, culturellement et socialement acceptables, et offrant intimité et dignité" à leurs utilisateurs. Dans une déclaration adoptée à l'occasion de Journée mondiale des sanitaires - le 19 novembre, le Comité rappelle qu'avec "2,6 milliards d'autres humains qui n'ont pas accès à des sanitaires de qualité et un milliard qui n'ont d'autre choix que de faire leurs besoins dans la nature", le problème de l'accès à des sanitaires reste "largement négligé", alors même que c'est "fondamental pour la survie humaine et pour mener une existence digne". Le Comité souligne que "les gens vivant dans la pauvreté sont touchés de manière disproportionnée" par ce problème. "Dans les pays en développement, plus de 80 % des eaux usées ne sont pas traitées et sont rejetées directement dans les lacs, les rivières ou

les océans, ce qui explique que les maladies diarrhéiques soient la seconde cause de mortalité des enfants de moins de 5 ans", ajoute-t-il.

Le Comité souligne également que le manque d'accès à des sanitaires a un impact négatif significatif sur l'éducation, surtout celle des filles. "Les filles et les garçons ne fréquentent pas l'école parce qu'ils sont victimes de maladies causées par un assainissement inadéquat. En outre, les filles ne vont pas à l'école dans de nombreuses régions du monde en raison du manque de toilettes ou de l'absence de toilettes leur permettant spécifiquement d'y accéder".

En 2002, l'accès à des sanitaires et le développement de systèmes d'assainissement des eaux usées ont été ajoutés aux huit Objectifs du millénaire pour le développement - OMD, définis en 2000 par les États membres pour lutter contre la pauvreté et améliorer sensiblement le sort de l'humanité avant 2015. Bien qu'un meilleur accès aux services d'assainissement soit considéré comme fondamentalement aussi important que d'autres cibles contenues dans les OMD, le Comité relève qu'il n'est pas une priorité dans la réalisation de la plupart des OMD. En octobre dernier encore, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a aussi réaffirmé dans une résolution "le droit humain à l'eau potable et l'assainissement", que l'Assemblée générale de l'ONU avait déjà reconnu trois mois plus tôt, en juillet.

Réagissant à la publication de la déclaration du Comité, l'experte indépendante de l'ONU sur l'eau et l'assainissement, Catarina de Albuquerque, a salué une prise de position qui réaffirme que l'assainissement et l'accès à des sanitaires adaptés est un droit humain. "Pendant trop longtemps, l'assainissement a été négligé et l'attention consacrée à cette question par le Comité est un signal que les temps changent", a-t-elle déclaré, rappelant que c'était une "composante essentielle du droit à un niveau de vie suffisant, énoncé à l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels". "La crise de l'assainissement est l'un des pires défis de notre temps. En rappelant que l'assainissement est un droit humain, intrinsèquement lié à la dignité humaine, nous en faisons une obligation juridiquement contraignante et un droit de l'homme à respecter par les États membres", a poursuivi Catarina de Albuquerque. "L'assainissement n'est plus une question de charité. Les États doivent créer un environnement favorable pour assurer l'accès à des sanitaires. Ils sont responsables des progrès - ou du manque de progrès - et doivent déployer le maximum de ressources disponibles pour améliorer l'assainissement pour tous les habitants", a-t-elle conclu.

La Journée mondiale des toilettes est célébrée chaque année depuis 2001. L'objectif est de sensibiliser l'opinion publique mondiale sur les questions d'hygiène quotidienne.

UN News Service - 19-11-2010

À

À À

## INITIATIVES

"Eau pour tous : pour en finir avec l'inacceptable"

Le bilan alarmiste des Objectifs du millénaire pour le développement - OMD, relance la réflexion sur les solutions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Le 8 novembre, la Fondation Suez Environnement - Eau pour Tous et l'Institut de France, en partenariat avec la Fondation Chirac, ont rassemblé des "acteurs de l'eau" pour réfléchir sur les moyens concrets à mettre en œuvre pour tendre rapidement vers les chiffres du millénaire : "réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base."

En ouverture de ce colloque, monsieur Gabriel de Broglie a souligné : "Oui : aujourd'hui, nous célébrons le génie de l'imagination. La stagnation souvent apparente de l'accès à l'eau dans certaines régions du monde ne doit pas briser nos rêves et nous faire oublier que des solutions pratiques ont été et font leurs preuves. C'est tout l'enjeu de ce colloque que de reprendre la réflexion sur les conditions du succès en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement. L'heure n'est plus au débat de principe, et l'exigence du résultat doit dorénavant être le moteur de tous les acteurs impliqués dans la problématique de l'eau. Nos projets communs ne doivent plus se limiter au débat ; ils ne peuvent plus se limiter au rêve." En écho au point d'entrée sur ces objectifs de 2015 annoncés dernièrement par l'ONU, revenant sur le droit à l'eau reconnu par l'Assemblée des Nations unies et dans la perspective du prochain Forum Mondial de l'eau, le colloque "Eau pour Tous : Pour en finir avec l'inacceptable" a permis de mettre en lumière certaines conditions du succès en matière d'eau et d'assainissement. Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement affirmait ainsi que "Si le thème du Forum mondial de l'eau d'Istanbul était de "dépasser les différences", nous abordons celui de Marseille avec la conviction que le temps n'est plus aux questions mais aux réponses, aux solutions. Et nous observons que les projets qui marchent et qui font avancer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, sont ceux dans lesquels l'ensemble des acteurs sont guidés par des principes d'éthique, de cohésion, de respect des règles de chacun et de confiance." Mamadou Dia, résume ainsi les conditions d'un modèle efficace de développement de l'accès à l'eau : "Quel que soit le schéma institutionnel (privé ou public), l'efficacité et les performances doivent s'articuler autour de l'autonomie, la confiance et une claire définition des missions des acteurs. L'innovation et la créativité doivent elles aussi permettre de mettre en œuvre des programmes et des stratégies pour un meilleur accès à l'eau potable des populations les plus vulnérables dans les zones périurbaines (cas des branchements sociaux au Sénégal). Enfin, il est illusoire, sans renforcement des capacités des collaborateurs et le recours à de nouvelles technologies, d'arriver à de meilleures performances." Chantal Jouanno, engagée aux échanges constructifs entre ONG, autorités publiques et entreprises, trahit à l'écoute des propositions formulées lors de ce colloque, s'est tout d'abord étonnée de "l'étrange absence des Nations Unies sur la problématique de l'accès à l'eau" mais a souligné son optimisme "parce que nous avons en 2012 et en 2015 l'opportunité de franchir une dernière étape : le Forum Mondial de l'Eau et la préparation de Rio +20. Avant le Forum mondial, je souhaite un débat national, puis un débat européen pour porter des propositions concrètes." Replaçant le débat dans une perspective mondiale et de long terme, le président Jacques Chirac a clôturé le colloque sur l'obligation de résultat qui lie aujourd'hui les États et les gouvernements pour atteindre les objectifs du millénaire : "L'effort que vous avez fait ce matin pour formuler un diagnostic et rechercher des solutions pratiques est nécessaire. N'ayons pas peur de débattre des fausses solutions ou d'annoncer des

vÃ©ritÃ©s, mÃªme si elles suscitent de rudes dÃ©bats. Le temps presse. Nous avons une obligation de rÃ©sultat et nous n'avons plus l'excuse de la nouveautÃ© ou de l'ignorance."

Fondation Eau pour Tous Suez Environnement - Fondation Chirac - Institut de France

## Africa

### UN Survey shows declining water availability, highlights solutions

The amount of water available per person in Africa is declining and only 26 of the continent's 53 countries are currently on track to reduce by half the number of people without sustainable access to clean drinking water by 2015, according to a survey by the United Nations Environment Programme - UNEP, released. Furthermore, only five countries in Africa are expected to attain the target of reducing by half the proportion of the population without sustainable access to basic sanitation by 2015, the deadline of the Millennium Development Goals - MDGs, a series of targets agreed to by all countries and leading development institutions to meet the needs of the world's poorest.

The Africa Water Atlas, compiled by UNEP at the request of the African Ministers' Council on Water, also maps out new solutions and success stories on water resources management from across the continent. It contains the first detailed mapping of how rainwater conservation is improving food security in drought-prone regions. Images also reveal how irrigation projects in Kenya, Senegal and Sudan are helping to improve food security. Some of the most arresting images in the Atlas, which was launched during Africa Water Week in Addis Ababa, the Ethiopian capital, include green clouds of eroded soil and agricultural run-off in Uganda, pollution from oil spills in Nigeria, and a three-kilometre segment of the Nile Delta that has been lost to erosion.

Prepared in cooperation with the African Union, the European Union, the United States Department of State and the United States Geological Survey, the 326-page Atlas gathers information about the role of water in Africa's economies and development, health, food security, transboundary cooperation, capacity building and environmental change in one comprehensive and accessible volume.

"The dramatic changes sweeping Africa, linked with both positive and negative management of this continent's vital water resources, is graphically brought home in this Atlas," said Achim Steiner, the UNEP Executive Director. "From the dams triggering erosion on the Nile Delta to pollution in the Niger River Basin, the way infrastructure development or uncontrolled oil spills are impacting the lives and livelihoods of people are all brought into sharp relief. But so too are the many attempts towards sustainable management of freshwaters - for example, the controlled releases from dams on Chad's Logone River that are restoring in part the natural flooding cycles leading to the recovery of economically-important ecosystems. "I am sure that the 'before and after images' presented in this Africa Water Atlas can also catalyze both greater awareness of the challenges and the choices and decisive, restorative and sustainable action on the ground," added Mr. Steiner.

The Africa Water Atlas also draws attention to Africa's "water towers", which are sources for many of Africa's trans-boundary rivers and contribute immensely to the total stream flow of African major rivers.

They supply life-giving resources and services in downstream areas such as water for hydropower, wildlife and tourism, small-and large-scale agriculture, municipalities and ecosystem services. The Atlas shows that most of these water towers, from the Middle Atlas Range in Morocco through to the Lesotho Highlands in southern Africa, are under extreme pressure as a result of deforestation and encroachment.

UN News Service - 25-11-2010

À

Le Prix international Aristote Onassis pour la Protection de l'Environnement 2010 d'ÅcernÅ© Å l'organisation Friends of the Earth Middle East

L'organisation environnementale Friends of the Earth Middle East - FoEME, a ÅctÅ© sÅ©lectionnÅ©e comme LaurÅ©at de la premiÅ©re Å©dition du Prix international Onassis pour la Protection de l'Environnement crÅ©Å© en mai 2009. La cÅ©rÅ©monie officielle de remise de prix aura lieu le 17 novembre 2010 Å l'HÅ©tel de Ville de Hambourg.

Friends of the Earth Middle East est une organisation environnementale du Moyen-Orient qui associe des reprÅ©sentants IsraÅ©liens, Jordaniens et Palestiniens. FoEME se mobilise depuis des annÅ©es pour la sauvegarde du fleuve Jourdain, ressource naturelle vitale Å cette rÅ©gion transfrontaliÅ©re entre IsraÅ©l, la Jordanie et la Palestine. ConsidÅ©rer l'eau comme une ressource naturelle fondamentale pour le dÅ©veloppement de la rÅ©gion constitue l'objectif principal de FoEME. L'organisation a produit des rÅ©sultats impressionnants dans le domaine de la protection du cycle de l'eau dans la rÅ©gion Å l'heure oÅ© la sÅ©cheresse s'intensifie.

Le projet de FoEME est, d'autre part, rÅ©alisÅ© avec la participation active des populations de la rÅ©gion. L'organisation contribue ainsi Å une meilleure comprÅ©hension entre les populations dans cette zone sensible. Anja Hajduk , sÅ©nateur pour le dÅ©veloppement urbain et environnemental de la ville d'Hambourg et prÅ©sident du Jury international du Prix, a dÅ©clarÅ© : "Les membres du Jury ont dÅ©cidÅ© Å l'unanimitÅ© de rÅ©compenser FoEME, avec un profond respect pour les activitÅ©s de cette organisation environnementale importante et pionniÅ©re dans son domaine. FoEME combine de maniÅ©re unique la protection de l'environnement et l'effort dans le sens d'une coexistence paisible dans

la région."

Commentant le choix de FoEME comme premier Lauréat du Prix international Onassis pour la protection de l'environnement, Monsieur Anthony Papadimitriou, président de la Fondation Onassis, a souligné: "La décision du comité de sélection pour 2010 a une double signification pour nous. Nous sommes ravis du choix de cette organisation particulière qui, en dehors de son travail remarquable pour un environnement durable, implique activement des populations de nationalités différentes et fait ainsi progresser la cohabitation pacifique et la coopération harmonieuse à la poursuite d'un objectif commun."

Le prix récompensera, tous les deux ans, des personnes ou institutions, à l'exception des hommes et partis politiques, pour leur contribution remarquable dans le domaine de la protection et de l'amélioration de l'environnement, y compris l'utilisation durable de l'énergie. Le Prix remis au vainqueur sera accompagné d'un montant de 250 000 euros ; l'un des prix les plus généreusement dotés en matière de protection et de sauvegarde de l'environnement.

Fondation Alexandre S. Onassis

À

À À

## FORMATIONS

L'école des Ponts ParisTech et Veolia Eau lancent la chaire Hydrologie pour une Ville résiliente

L'école des Ponts ParisTech et Veolia Eau viennent de signer une convention de partenariat, d'une durée de dix ans, qui crée la chaire de recherche et d'enseignement Hydrologie pour une Ville résiliente. Cette Chaire a l'ambition de constituer un pôle de compétence international, en formant des ingénieurs et chercheurs de haut niveau en hydrologie urbaine. Ses travaux porteront sur une meilleure prévision des phénomènes pluvieux pour une gestion efficace des eaux pluviales en zone urbaine. Ils s'appuieront sur l'implantation, puis la qualification, d'un radar hydrométéorologique doté d'une technologie à double polarisation offrant des observations à haute résolution spatiale. Les grandes métropoles demeurent particulièrement vulnérables aux phénomènes pluvieux intenses comme des événements dramatiques le rappellent régulièrement et le changement climatique devrait en renforcer la fréquence. Même lors d'événements pluvieux moins extrêmes et plus fréquents, il est nécessaire de gérer les flux de ruissellement et de polluants afin de limiter leurs rejets dans les milieux récepteurs, en les stockant ou en les traitant. À cet effet, il convient de disposer de données de précipitations à une échelle très fine pour obtenir les modélisations et les prévisions hydrologiques les plus précises possible. Pour y parvenir, la chaire vise à utiliser et exploiter l'innovation technologique que représente le radar hydrométéorologique de 3 cm de longueur d'onde (dite bande X) et doté d'une double polarisation. Cette technologie multiplie par dix la

résolution des mesures de précipitation par radar et va ainsi rendre possible le développement d'outils d'aide à la décision, au service d'une gestion prédictive efficace des eaux pluviales et de leurs impacts aux échelles des quartiers et des villes.

La chaire vise de même à renforcer la formation d'ingénieurs et de chercheurs de haut niveau, aptes à relever les défis techniques de la ville de demain et améliorer sa "résilience" face aux épisodes pluvieux intenses. Elle associera les savoir-faire des deux partenaires - chercheurs de renommée internationale du Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains (LEESU) pour l'école des Ponts ParisTech et les équipes de pointe d'ingénieurs et de chercheurs de Veolia Environnement.

École des Ponts ParisTech - Veolia Eau

À

À

## FILMS OUVRAGES & MÉDIAS

Le nouveau portail de l'eau de l'UNESCO

En conjonction avec la Journée mondiale de la science (10 novembre) et le lancement du nouveau site web du secteur des Sciences naturelles et exactes, l'UNESCO a rajouté son portail de l'eau.

UNESCO - Water

À

L'AFD publie "Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers"

Ce guide méthodologique rappelle d'abord les enjeux et les spécificités des systèmes aquifères transfrontaliers et la nécessité d'une approche plus globale selon les principes d'une GIRE (première partie). Il décrit ensuite les divers outils disponibles pour améliorer la connaissance et l'exploitation de ces précieuses ressources - outils techniques, juridiques, organisationnels et économiques, ainsi que de formation et de coopération - (deuxième partie). Il propose enfin une démarche multiforme et progressive à adopter pour instaurer une gestion concertée, équilibrée et soutenable des systèmes aquifères transfrontaliers. Il décrit des mécanismes possibles pour la mise en place et le fonctionnement durable d'une structure institutionnelle appropriée pour la gestion des eaux souterraines partagées (troisième partie).

## À Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers

À

### Parution de la Lettre de pS-Eau

Au sommaire de ce numéro : L'INTERCOMMUNALITÉ, un enjeu de la décentralisation. LOI OUDIN SANTINI : bilan 2007-2009, une mobilisation croissante. L'adoption de la loi Oudin en 2005 a dopé l'implication des collectivités en coopération décentralisée dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (rapport ticti chargeable) - EAU ET ASSAINISSEMENT en Inde : Formation et sensibilisation à l'hygiène. L'association Kynarou s'est engagée depuis plusieurs années aux côtés des communautés Intouchables pour favoriser leur accès durable à l'eau potable et à l'hygiène dans la région du Tamil Nadu. Sept villages aujourd'hui équipés sont autonomes quant à la gestion de leurs réseaux d'approvisionnement en eau - MALI : Eau potable, assainissement et maraîchage à Lakangou. L'association pour la promotion de l'eau à Lakangou (APEL), qui rassemble en région parisienne environ 800 ressortissants de ce village, s'est entourée de plusieurs partenaires techniques et financiers pour mener à bien un projet comprenant trois volets : adduction d'eau, assainissement, maraîchage - DOSSIER Sénégal : Le rôle des migrants sénégalais: En dix ans, un accroissement considérable des projets d'AEP. Le Programme d'appui aux Initiatives de solidarité pour le développement (PAISD). Évolution du secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

À La Lettre de pS-Eau - 63

À

### Guide to Responsible Business Engagement with Water Policy

Un guide pour les entreprises souhaitant s'engager dans une politique responsable de l'eau

Le CEO Water Mandate, créé en 2007 à l'initiative des Nations unies dans le cadre du Pacte Mondial pour la responsabilité sociale des entreprises et des marchés, regroupe actuellement quelque 70 sociétés engagées dans une réflexion commune sur leur gestion de l'eau. Cette institution vient de publier un guide - Guide to Responsible Business Engagement with Water Policy - proposant des stratégies, des conseils pratiques et des outils pour une politique durable de l'eau qui répond à la fois aux besoins des entreprises, des collectivités et de l'environnement.

À Guide to Responsible Business Engagement with Water Policy

À

## Œuvres d'hydromorphologie fluviale

L'ouvrage de Jean-Ren  Malvoi et Jean Paul Bravard d voile, par un texte clair et attractif, l'extraordinaire complexit  des ph nom nes mis en jeu dans la "fabrication" des cours d'eau.

Il initie la collection "Comprendre pour agir" de l'ONEMA destin e   accueillir des ouvrages issus de travaux de recherche et d'expertise mis   la disposition des enseignants, formateurs, scientifiques, ing nieurs et des gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques.

  Œuvres d'hydromorphologie fluviale 32Mo - Consultation par chapitres

 

 

 

## D COUVERTES

The Zimmerli Art Museum celebrates WATER as inspiration in WORLD ART

Water is the subject and title of a far-reaching exhibition at the Jane Voorhees Zimmerli Art Museum at Rutgers University from September 1, 2010 through January 2, 2011. Water explores the force of nature as element, purifier, place, allegory, and spectacle. Ranging from a 17th-century Chinese landscape to Bill Viola's visceral video work, *Ablutions* (2005), works will be drawn from the museum's own collections of French, American, Russian and Soviet Nonconformist art, photographs, prints, and children's book illustrations, as well as from other public and private collections. "Water's precious nature, beauty, and power to nurture and destroy are recurring subjects in poetry, music, dance, and the visual arts throughout history," says Suzanne Delehanty, director of the Zimmerli. "This exhibition contributes to an understanding of how humankind has imagined and visualized water over the last four centuries." Featured in the exhibition are more than 90 works of art spanning cultures and a variety of media. Highlights from the Zimmerli's collection include John Kensett's lapidary *View of the Shrewsbury River, New Jersey* (1859); Milton Avery's serene *Inner Harbor* (1945); other works include Haitian artist Amena Simeon's brightly beaded flags portraying Mami Wata (a divinity of the water) (2000); a rare Yoruban ritual vessel; Lynn Davis's magisterial selenium toned photograph *Iceberg II, Disko Bay, Greenland* (2004) and Atul Bhalla's 20-part photographic installation grid of New Delhi's historic public water spigots, *Piaus* (2006). In

conjunction with the exhibition, Water, River, Raritan will be the 2010-2011 theme of the Byrne Seminars at Rutgers, the new undergraduate program that brings senior faculty and first-year students together in small classes to explore the exciting world of research. From September 1, 2010 to early November, the Mason Gross School of Art will explore the theme of water in an exhibition in its Project Space with Jim Toia as guest artist.

## WATER

September 1, 2010 - January 2, 2011

The Zimmerli Art Museum

71 Hamilton Street, College Avenue, campus of Rutgers University, New Brunswick

New Jersey - USA

Â

L'eau en Île-de-France & La démocratie au fil de l'eau - Deux expositions itinérantes, initiées par la Coordination Eau IDF pour sensibiliser différents publics et ouvrir le débat

L'eau fait partie des premières préoccupations des Français, de plus en plus sensibles à l'environnement. Les usagers aspirent à une gestion soutenable et équitable de cette ressource essentielle et se la réapproprient de plus en plus dans leur pratique quotidienne. Ils économisent l'eau, s'interrogent sur son prix, redécouvrent les berges des fleuves et les loisirs aquatiques. Plusieurs millions de Franciliens sont concernés, mais ignorent tout de la gestion de l'eau et de l'assainissement en Île-de-France, auxquelles participent une multitude d'acteurs.

Des expositions d'aujourd'hui... aux débats de demain - Ces expositions visent à permettre aux usagers de l'eau et de l'assainissement de mieux comprendre les enjeux multiformes de leur gestion, afin de pouvoir y participer. Elles peuvent s'adresser à différents publics (collégiens et lycéens, locataires, personnel des collectivités territoriales, etc.) à partir de la sensibilisation diffuse qui existe déjà en faveur d'une gestion publique et de la préservation de l'eau. Mais il ne s'agit pas d'en rester là ! Il faut arriver aux questions qui fâchent, à la vérité qui dérange, aux idées qui seront les leviers de l'action publique de demain.

Les auteurs - L'initiative de ces expositions revient à une association, la Coordination EAU Île-de-France qui regroupe usagers et associations locales de toute la région parisienne. La conception

Le sommaire est le fait de deux journalistes spécialisés, Marc Laimé et Jean-Claude Oliva, qui ont également rédigés tous les textes. Les photographies ont été réalisées par les photographes du collectif Argos, Guillaume Collanges, Jérôme Derigny, Cédric Faimali et Lionel Honore Henry de Frahan. La conception graphique est l'œuvre d'Arnaud Corbin.

Le sommaire - L'eau en Île-de-France : Usages et partage de l'eau ; Le long parcours de l'eau potable jusqu'au robinet ; L'assainissement ou l'industrie de la dépollution ; Toute l'eau du ciel ; Être votre santé ! La renaissance de la Seine et de la Marne. La démocratie au fil de l'eau : Qui fait quoi en Île-de-France ? La facture d'eau est imbuvable ; Sans eau, quelle vie ? Bienvenue à VEOLIAland ! Les citoyens doivent se faire entendre.

L'eau en Île-de-France

La démocratie au fil de l'eau

Coordination Eau IDF - Collectif Argos

À

À

Europe  
top

France

Protection et valorisation des zones humides

## Convention entre Veolia Environnement et le Conservatoire du littoral et Rivages de France

Le partenariat aspire à mettre en œuvre des projets locaux centrés sur des zones humides identifiées appartenant au domaine du Conservatoire du littoral avec deux axes prioritaires :

- le développement d'actions de recherche, de mesure, d'analyse, de conduite de projets ou de travaux pilotes pour aider à la définition de méthodes de qualification des zones humides concernées en termes de services rendus (protocoles de suivi, grilles de qualification, indicateurs spécifiques...);
- la réhabilitation de l'image des zones humides par la conception de produits pédagogiques de sensibilisation à destination des collectivités locales et des acteurs de l'aménagement du territoire.

Depuis quelques dizaines d'années, la prise en considération des zones humides a lentement progressé. Récemment, le Grenelle de l'environnement a retenu une proposition d'intervention foncière pour 20 000 hectares de zones humides et le ministère de l'écologie a présenté en 2010 un plan triennal d'actions en faveur des zones humides françaises. Ce plan fait le constat que les évolutions favorables se heurtent à la fois à une connaissance insuffisante du fonctionnement écologique des zones humides et à une image persistante de milieux hostiles pour une part importante de la population.

Veolia Environnement - Conservatoire du littoral - Rivages de France

À

### Sauvetage d'une moule d'eau douce par l'aquaculture

La moule perlière est une moule d'eau douce qui peut vivre jusqu'à plus de 100 ans. Autrefois florissante dans nos cours d'eau, elle est devenue rare et se retrouve dans quelques rivières du Massif armoricain ; ses populations ne comptent plus que de 59 à 964 individus selon les sites. Sa survie dans le milieu naturel pourrait bien passer par l'élevage aquacole. C'est en tout cas l'un des moyens (avec la sensibilisation du public et l'implication des acteurs locaux) que se propose d'utiliser l'association Bretagne Vivante qui pilote le projet LIFE+ pour la sauvegarde de la moule perlière. Accompagnée de la fédération de pêche du Finistère et du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Collines normandes, Bretagne vivante va tenter de maintenir et d'améliorer les effectifs de moules notamment en créant une station d'élevage à Brasparts. L'objectif du programme d'actions est d'une part de repeupler les rivières bretonnes mais aussi d'améliorer la qualité de l'habitat de cette moule.

Bretagne Vivante

À

Formation-inondation : un outil libre de droit

Plan Loire met à disposition un site des ressources facilitant l'acquisition de connaissances techniques en matière de prévention et de gestion du risque inondation, particulièrement dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité des activités économiques. Son ressort s'appuie sur l'équation : "culture du risque + expertise = compétence dans la prévention et la gestion du risque". Dans la recherche de solutions face aux risques, et en particulier du risque inondation, la formation joue un rôle essentiel. Cet outil conviendra au professionnel désireux d'utiliser tout ou partie des contenus et des supports proposés en situation de formateur ou en situation d'auto-formation. Cet outil, composé de deux modules de formation, a été conçu pour favoriser la montée en compétence des techniciens et cadres des collectivités. Il est proposé selon un cheminement logique éprouvé par près de 200 professionnels depuis 2009.

Formation Plan Loire

À

6<sup>ème</sup> Prix Étudiant EpE-Metro 2011 : Innovez pour l'eau

La sixième édition du Prix Étudiant EpE, en partenariat avec Metro, a été lancée sur le thème Innovez pour l'eau. Les candidats devront proposer un projet concret qui permette de mieux utiliser une ressource en eau - océan, rivière, brume, nappe phréatique... - et qui conjugue performance économique et environnementale. Le projet pourra être technique, réglementaire et/ou économique. Cette nouvelle édition du Prix est sponsorisée par Suez Environnement, Arjowiggins et BeCapital qui remettront respectivement 5 000, 3 000 et 2 000 euros aux trois lauréats. Le jury composé d'une vingtaine d'enseignants d'établissements supérieurs, de représentants des entreprises sponsors membres d'EpE, de journalistes et d'anciens lauréats du Prix, sera cette année présidé par Ghislain de Marsily, professeur de Géologie Appliquée (Hydrologie) à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, et membre de l'Académie des Sciences.

Soumission des projet ouverte jusqu'au 15 mars 2011

Prix Étudiant t EpE-Metro 2011- EpE

À

Rainett & WWF lancent l'appel À candidatures du Concours des Héros de l'Eau 2011

Pour la 3<sup>ème</sup> ann<sup>ée</sup> cons<sup>écutive</sup>, Rainett et le WWF permettent À des hommes et des femmes de sortir de l'ombre ! Associations, experts, citoyens et Étudiants sont appel<sup>és</sup> À faire conna<sup>ître</sup> leurs actions et projets en faveur de la pr<sup>éservation</sup> des eaux douces et des milieux aquatiques en France. Pr<sup>és</sup>erver la qualit<sup>é</sup> des rivi<sup>ères</sup> ; am<sup>éliorer</sup> les conditions aquatiques des organismes vivants ; r<sup>éaliser</sup> des <sup>économies</sup> dans la gestion de l'eau... Les laur<sup>éats</sup> b<sup>énéficieront</sup> chacun de 3 000 euros pour les aider À poursuivre leur d<sup>é</sup>marche. Quatre cat<sup>égories</sup> de prix seront d<sup>écern</sup>ées :

- Troph<sup>ée</sup> Rainett - Association

Une association r<sup>égionale</sup> ou locale qui œuvre pour la pr<sup>éservation</sup> des eaux douces et des milieux aquatiques sera r<sup>écompens</sup>ée pour des actions d<sup>é</sup>jà r<sup>éalis</sup>ées.

- Troph<sup>ée</sup> Rainett - Expert

Une personnalit<sup>é</sup>, non issue du milieu associatif, dont le m<sup>étier</sup> concerne l'eau douce sera r<sup>écompens</sup>ée pour sa carri<sup>ère</sup> ou ses travaux sur la qualit<sup>é</sup> de l'eau (recherche pure, recherche appliqu<sup>ée</sup>, communication).

- Troph<sup>ée</sup> Rainett - Initiative Citoyenne

Une personne, qui n'a pas de formation sur l'eau, sera r<sup>écompens</sup>ée pour une action novatrice, d<sup>é</sup>jà r<sup>éalis</sup>ée.

- Troph<sup>ée</sup> Rainett - Avenir (nouvelle cat<sup>égorie</sup>)

Un projet port<sup>é</sup> par un groupe d'Étudiants sp<sup>écialis</sup>és dans l'eau sera r<sup>écompens</sup>é et la prime servira À le r<sup>éaliser</sup> en France m<sup>étropolitaine</sup>.

La c<sup>ér</sup>émonie de remise des Troph<sup>ées</sup> Rainett se tiendra le 22 mars, À l'occasion de la Journ<sup>ée</sup> mondiale de l'eau. À

## Les Héros de l'Eau

À

### Ports de Paris présente son projet stratégique 2010-2015

Alors que le débat sur le Grand Paris se focalise sur le transport de passagers, la Seine et ses ports représentent une solution pour équilibrer les flux et les activités logistiques (entre route et fleuve, entre l'est et l'ouest de l'Île-de-France...) et pour concilier les préoccupations environnementales, de développement économique et les attentes sociétales des franciliens désireux d'utiliser les berges pour des usages créatifs. Ports de Paris a présenté le 30 novembre 2010 ses orientations stratégiques à cinq ans, qui traduisent son ambition d'être un acteur majeur du Grand Paris "durable".

Une nouvelle donne fluviale et portuaire en Île-de-France - Ports de Paris est aujourd'hui le seul établissement public dont les compétences élargies dans le cadre de la loi Grenelle 2 lui permettent d'être en capacité de développer ce potentiel dans le respect des milieux naturels et des usages urbains. De plus, la coordination renforcée avec les ports du Havre et de Rouen constitue une véritable dynamique autour de l'axe Seine. C'est pourquoi tout au long de l'année 2010, Ports de Paris a concerté avec tous les acteurs du fleuve (entreprises, élus, associations...) pour élaborer un projet stratégique dont l'ambition se traduit notamment par un niveau d'investissement sur 5 ans en hausse de 25 % à 214 millions d'euros. Deux axes vont structurer cette ambition.

Développement d'une approche multimodale et innovante de la chaîne logistique - La progression du trafic fluvial en Île-de-France en 2009 (+ 3,2 %) et sur les 9 premiers mois de 2010 (+ 3 %) montre que, même en période de crise et contrairement aux autres modes de transport, l'activité fluvio-portuaire contribue à la croissance durable de la région capitale. Le cœur du dispositif "projet stratégique" repose donc sur l'identification des filières représentant le potentiel de croissance le plus important : la filière conteneurs qui bénéficie d'une croissance à deux chiffres depuis 5 ans (+ 20,9 % en 2009, + 13 % sur les 9 premiers mois 2010), la filière déchets-produits valorisables (+ 2,5 % en 2009 alors que dans le même temps le volume des déchets collectés baissent de 5 %), la filière automobile (l'interdiction à venir de la circulation des camions porte-voiture par la Ville de Paris ainsi que la mise en place de la taxe carbone devraient amener les constructeurs à envisager de nouvelles solutions logistiques). Enfin, la logistique urbaine, c'est-à-dire l'acheminement par voie d'eau des marchandises jusqu'au cœur de la ville : le dernier kilomètre constitue un enjeu majeur au plan économique et écologique pour le développement des villes auquel la logistique fluviale peut apporter des solutions. C'est donc sur ces filières que Ports de Paris doit s'investir en priorité dans le cadre d'une relation commerciale renouvelée avec les entreprises et en explorant de nouveaux modes d'action (prise de participation, joint venture, partenariat public-privé...) notamment pour les filières émergentes.

Aménagement concerté et respectueux des territoires fluviaux : le Port aménageur - L'aménagement ou la réhabilitation des infrastructures portuaires ne peut s'envisager que dans le respect de l'intégration environnementale et urbaine et dans un dialogue renforcé avec les collectivités locales. Ports de Paris s'engage notamment à mettre en place des instances de concertation permanentes (Comités locaux d'information portuaires, CLIP), à systématiser et partager la qualité de ses aménagements dans le cadre des schémas d'orientations portuaires et à développer son exigence environnementale dans le cadre de la mise en place d'un système de

management environnemental (SME)... Cependant, l'un des principaux enjeux est d'amener les entreprises présentes sur les ports à partager cette exigence : les cahiers des prescriptions environnementales, et dans le domaine du BTP la Charte Sable en Seine 2 le permettront. L'inauguration, le 4 novembre dernier, de la première centrale HQE en France sur le port de Tolbiac témoigne de cette volonté commune.

Achères, le port du Grand Paris - Le port d'Achères est l'illustration de ces nouveaux engagements. Situé sur l'axe Seine, au débouché du canal Seine-Nord Europe, il favorisera le recours au transport fluvial à partir des Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen. Il est à ce titre l'un des projets prioritaires de Ports de Paris. En termes de filières, il permettra de porter la capacité d'accueil à 600 000 EVP sur l'ensemble de l'Ile-de-France et pourrait constituer une offre intéressante pour la filière automobile. En termes d'aménagement, ce port "nouvelle génération" ne développera aucune activité directement en Seine et disposera d'un cheminement piéton continu... Les processus de création seront certifiables ISO 14001. Il est conçu en étroite collaboration avec les collectivités locales concernées au premier rang desquels la Ville d'Achères. La signature d'un accord tripartite Ports de Paris-Ville d'Achères-Ville de Paris le 25 novembre dernier en témoigne.

Le projet stratégique de l'établissement s'inscrit donc naturellement dans une démarche opérationnelle de développement durable de l'Ile-de-France qui tient compte de son rôle économique de premier plan au service d'une logistique régionale écologique ; de son engagement renforcé dans la prise en compte des attentes sociales, via la généralisation de dispositifs de concertation au service des développements portuaires ; de son engagement volontariste en faveur de la préservation de l'environnement, consacré par la mise en œuvre d'un système de management environnemental à l'échelle de l'établissement.

Ports de Paris

À

À

Afrique  
top

Algérie

Mise en place de stations de traitement des eaux usées à Naama

Les populations de la wilaya de Naama ne subissent plus la pénurie d'eau mais font, cependant, face à un sérieux problème, celui du traitement

des eaux usées qui polluent la région et constituent un réel danger pour la santé. Le dossier est néanmoins pris en charge par les autorités locales. Des efforts sont, en effet consentis à travers le lancement de nombreux projets dans ce sens. Il s'agit des stations d'épuration implantées au niveau des communes de la wilaya, à savoir Naama, Ain Sefra et Mecheria. Ces ouvrages sont conçus pour protéger les oueds et la nappe phréatique contre la pollution générée par les effluents urbains rejetés sans traitement dans les milieux récepteurs, engendrant ainsi une pollution bactériologique et physicochimique très importante. L'office national de l'assainissement - ONA, est chargé de la mise en œuvre de ces projets dont le premier a été déclaré réceptionné dans la commune de Naama. Représentant un coût global de 280 millions de dinars algériens (2.82 millions d'euros), cet ouvrage est doté d'un système de lagunage. Le projet de cette station qui desservira, à l'horizon 2030, une population de 30 000 habitants, a accusé du retard en raison du non-respect des contrats. Un second projet de station de traitement des eaux usées a été lancé dans la commune de Mecheria. Les travaux seront réalisés par deux entreprises, espagnole et libanaise. Cette station, qui mobilise une enveloppe financière de 1,9 milliard de dinars (près de 20 millions d'euros) permettra le traitement, à l'horizon 2025, d'une moyenne de 12 880 m<sup>3</sup> par jour des eaux usées et la production quotidienne de 5.06 quintaux d'intrants agricoles. Le troisième projet représentera enfin un coût de 2,8 milliards de dinars, soit plus de 28 millions d'euros. Située au sud d'Ain Sefra, cette station, fonctionnera à base d'énergie solaire et éolienne et disposera d'un débit moyen de rejet des eaux usées de 11 780 m<sup>3</sup> par jour pour une population de 98 000 habitants.

Badiaa Amarni, La Tribune (Alger) - AllAfrica 22-11-2010

À

Sonagal

Le contrat de la SDE prolongé d'une année

L'État, qui avait annoncé il y a quelque mois sa volonté de ne pas reconduire le contrat d'affermage qui le lie à la Sonalgaise des Eaux - SDE, au terme de la première prolongation de 5 ans qui doit s'achever en 2011, vient de faire machine arrière. Lors de l'examen de son budget à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique, Oumar Sarr, a annoncé que les engagements du gouvernement avec la SDE ont été repoussés jusqu'en décembre 2012. Interpellé sur les raisons de cette nouvelle prolongation malgré la décision ferme qu'il avait annoncée à Mbour, Oumar Sarr la justifie par des problèmes techniques. "Nous l'avons prolongé jusqu'en décembre 2012 afin de nous permettre d'avoir le temps de confectionner un bon dossier d'appel d'offres. Nous maintenons toujours l'option de la concession intégrale des eaux mais il nous faut du temps pour sélectionner le meilleur opérateur possible. C'est pourquoi, nous avons été obligés de prolonger jusqu'au 31 décembre 2012", a indiqué le ministre, aussi maire de Dagara. Comme annoncé il y a quelque mois, l'État est en train de réfléchir sur un nouveau schéma qui lui permettrait de se désengager de l'investissement qu'il fait actuellement dans la production à travers la Société nationale des eaux du Sonagal - SONES. Dans ce dessein, le gouvernement souhaite, en effet, mettre en place une structure privée capable de gérer à la fois les investissements, c'est-à-dire les réalisations de la SONES et la distribution de l'eau. Ce qui n'est pas le cas dans le contrat de la

SDE, cette dernière ne s'occupant que de la distribution de l'eau dans le pays a contrario de la SONES qui gère le patrimoine et le contrôle de la qualité de l'exploitation et du service. Rappelons que la Soudanaise des eaux était liée à l'Etat du Soudan par un contrat d'affermage d'une décennie. Ainsi, à la fin de cette première période, qui s'est déroulée du 23 avril 1996 au 22 avril 2006, le gouvernement avait prolongé le bail jusqu'en décembre 2011. Cependant, même si des arguments techniques ont été avancés pour justifier ce report, localement on y voit surtout la volonté d'éviter un risque de probables difficultés de distribution de l'eau, malvenues en période pré-électorale.

Seyni Diop, Walfadjri (Dakar) - AllAfrica 15-11-2010

À

Tchad

Les victimes des inondations face aux bandits, choléra et hippopotames

Un grand nombre de familles récemment déplacées par les inondations qui ont frappé la capitale tchadienne N'djamena doivent faire face quotidiennement aux bandits locaux, aux bêtes sauvages, au manque de toilettes et aux vents nocturnes qui font s'écrouler leurs tentes de fortune. Le gouvernement du Tchad a annoncé fin octobre qu'il allait reloger des milliers de personnes touchées par les inondations quand le fleuve Chari a débordé, mais ce genre d'opération va demander du temps.

En attendant, les familles dont les maisons se sont écroulées survivent comme elles le peuvent : de nouvelles difficultés venues s'ajouter à ce qui était déjà des conditions de vie très pénibles dans le quartier de Walia. Les bandits du quartier, connus localement sous le nom de "colombiens" - parce que, selon les habitants, ce sont des drogués - sont toujours dans les parages et menacent les gens qui vivent dans les tentes et les abris improvisés, ont dit à IRIN des familles déplacées. Un certain nombre d'hommes qui avaient un emploi stable ont perdu leur travail.

C'est le cas de Sabour Kebgue. "Vous êtes absent deux ou trois jours et on vous vire",

a-t-il dit. "J'étais en train d'essayer de sauver ma maison et ma famille, mais ça, ils ne veulent pas l'entendre". Un homme a montré le fossé tout proche : "Voilà, ce sont nos toilettes, Madame".

Les gens ont installé quelques latrines de fortune - des tas de petits cailloux entourés de tapis de plastique ou de bouts d'aluminium - dans la partie où sont les tentes, pour y uriner, mais les gens déféquent en plein air. Selon les travailleurs sanitaires, c'est un souci, car le choléra a touché plusieurs régions du Tchad, y compris la capitale. Le nombre de cas a beaucoup diminué ces dernières semaines, "mais nous devons rester vigilants et poursuivre les efforts de prévention",

a dit à IRIN Salha Issoufou, coordinateur des urgences à Médécins sans frontières-France. Des femmes ont dit à IRIN qu'elles attendaient que la nuit soit tombée pour se laver, dehors en plein air, le long de la limite de la zone des tentes ; ceci au risque de se trouver confrontés aux hippopotames.

IRIN - AllAfrica 19-11-2010

À

## Gabon

Grève illimitée des agents de la SEEG, les syndicalistes négocient avec la tutelle

Le Syndicat des personnels du secteur Eau et Électricité du Gabon - SYPEG, est actuellement en négociation avec le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, suite au communiqué annonçant une grève illimitée des agents de cette société en situation de monopole sur l'étendue du territoire national. Les agents de cette entité dénoncent, entre autres, les mauvaises conditions de travail, la prestation exécrable des sous-traitants de cette société, la mauvaise politique de gestion de l'entreprise engagée dans des projets et contrats hasardeux et non justifiés. Le SYPEG dénonce également l'emploi des expatriés sans nécessité et sans respect de compétence, la mauvaise politique de gestion entraînant un climat social infect au sein de l'entreprise, la pléthore des effectifs au niveau de la direction générale, le clientélisme, l'ethnisme, l'affairisme favorisant des groupes d'intérêts au sein de la société. Tout en estimant que le groupe Veolia, qui a signé un contrat avec l'État gabonais, est le seul bénéficiaire de la convention, les syndicalistes de la SEEG veulent que le gouvernement apporte des solutions concrètes à ses points inscrits dans leur cahier de charges. Rappelons que la SEEG dont les services sont fortement décriés par les Gabonais a subi un audit diligent par le gouvernement gabonais en vue de déniches les failles, les pesanteurs et les impairs qui alourdissent le fonctionnement de cette société, en situation de monopole. Cet audit, entamé depuis plus de quatre mois, après des reports de la remise des résultats, devrait voir son épilogue cette mi-novembre, tel que l'avait indiqué dernièrement le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Régis Immongault, qui avait par ailleurs relevé que des contingences techniques et financières étaient à l'origine du report de ces résultats qui devaient être, en principe, rendus public en fin août dernier.

Douglas Ntoutoume, Gabonews (Libreville) - AllAfrica 08-11-2010

À

## Congo-Kinshasa

Élections de 2011 : sans eau, Mikonga et Talangai veulent sanctionner les candidats

Les habitants des deux quartiers, situés à l'est de la ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, ne demandent qu'une chose : l'eau potable. Celle dont ils se servent pour cuisiner, lessiver et faire la vaisselle provient d'insalubres puits, rarement entretenus. De quelques rares "sources" trouvées à et à naissent des mangroves. "Ces politiciens que nous avons élus hier nous tournent le dos aujourd'hui parce qu'ils estiment être arrivés", se dit seule Amand Tumba, étudiante à l'Université de Kinshasa. "Faute de mieux, nous consommons une eau insalubre avec tout ce qu'on peut avoir comme maladies".

Les deux entités réunies englobent l'essentiel de l'électorat de cette commune. "Nous attendons ces politiciens au tournant ; ils nous ont fait de promesses restées non tenues", rugit de colère Mutamba, pasteur d'une église de veil qui se rappelle avoir reçu, lors d'un prêche, un candidat député à la quête des suffrages. "Ses promesses sont restées au vent", se plaint le religieux qui souligne avoir invité ses fidèles à demeurer désormais critiques à l'endroit de "ceux qui viennent et qui emportent nos voix sans rendre l'ascenseur".

D-I.K., Le Phare (Kinshasa) - AllAfrica 25-11-2010

À

Kinshasa, ville sans toilettes publiques !

Cependant, le monde entier a célébré le neuvième anniversaire de la Journée mondiale des toilettes, celles-ci continuent de faire cruellement défaut à Kinshasa - comme dans nombre de villes africaines. Le manque des toilettes - publiques et privées - pousse les gens à utiliser les sachets et, après avoir fait le besoin, l'endroit idéal, c'est sur la route. Ce n'est pas rare de rencontrer ces cas au Grand Marché, sur la place Victoire et aux alentours des Homes des Étudiants. Se confiant au journaliste, un jeune homme du quartier Yolo dira : "Chez nous, on ne va aux toilettes que la nuit. Parce qu'elles sont bouchées ; c'est lorsqu'il fait noir qu'on les utilise, sans regarder l'heure l'on dispose les déchets. Parfois nous faisons cela dans un sachet afin de le jeter sur un toit d'un voisin, dans une poubelle, le caniveau ou encore dans la rue." Certains camps militaires, les prisons, les écoles, voire les hôpitaux manquent elles-mêmes cruellement des toilettes.

La Prospérité (Kinshasa) - AllAfrica 20-11-2010

Pour un état doté de l'assainissement au Congo-Kinshasa, voir :

La problématique des toilettes dans la ville de Kinshasa

Le Potentiel (Kinshasa) - AllAfrica 18-11-2010

À

Quand la qualité d'eau fragilise la santé des Congolaises

Plusieurs quartiers de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, ne sont pas approvisionnés en eau potable. Les femmes doivent donc faire la navette entre leur domicile et les points d'approvisionnement pour aller puiser de l'eau qu'elles transportent dans de lourds récipients, au péril de leur santé. Un seau de 20 litres en main, Mampasi Nzita tente d'enjamber une grande flaque d'eau, issue de la pluie de la veille, à l'entrée de sa parcelle. Pour subvenir aux besoins de sa famille de cinq personnes, elle fait plus de dix trajets aller-retour pour puiser de l'eau. Aller chercher de l'eau à 600 ou 700 mètres de là, c'est son lot quotidien. Son quartier, et c'est aussi le cas de dizaines d'autres à Kinshasa, n'est pas approvisionné en eau potable. En trente ans, la population de la ville a doublé. Des quartiers entiers sont nés de manière spontanée. Entretemps, la Régie de Distribution d'Eau, seule entreprise chargée de cette tâche, n'a pas suivi cette évolution, tout comme les infrastructures. Résultat: des milliers et des milliers de personnes sont obligées d'aller chercher de l'eau à plus de 500 mètres de chez eux au quotidien. Habituellement à s'acquitter des tâches ménagères, les femmes se mettent en quête d'eau

la mi-journée ou le soir. Femmes de ménage, femmes au foyer, Étudiantes, vendeuses ou employées, aucune n'échappe à la règle. Chaque jour, il faut un minimum de 10 litres d'eau par personne, selon les normes internationales de santé publique. Comblent ses besoins de consommation d'eau, de vaisselle, de lessives et de soins quotidiens s'avère un chemin de croix pour plusieurs femmes. Mbuyi Malaba, fille unique de 17 ans, le vit au quotidien. "Chaque jour, je me lève vers 5h30 car je dois aller puiser de l'eau pour que ma mère et mes frères se lavent. Maman travaille et mes frères vont tous les deux à l'université. Ensuite, je dois chercher de l'eau pour me laver. Il m'arrive d'être fatiguée après seulement trois heures de cours et de somnoler en classe. Je sens bien que cela me discrédite auprès de mes enseignants mais je n'y peux rien." Pour Mbuyi, en effet, pas question de choisir entre puiser de l'eau et réussir à l'école comme le lui dit sa mère. Elle doit s'acquitter de toutes ces tâches avec succès comme toutes les filles de son âge.

Gertrude Nkoy, elle, vit déjà les conséquences de ces années de corvée. Vendeuse de sacs à quelques kilomètres de chez elle, elle ne peut emmener sa marchandise jusqu'au point de vente car elle a des douleurs à toutes les articulations. Elle ne peut même plus étaler les sacs sur la table. Pour cela, elle doit se faire aider par son fils. "J'ai mal partout. Et cela empire pendant la saison sèche quand il fait le plus froid."

Ces douleurs sont associées à la collecte d'eau. Le Dr Mpezo Mamona, médecin généraliste congolais, est formel. Il est le promoteur du centre de santé et de maternité L'espérance, situé à Makala, l'une des communes les plus pauvres de Kinshasa. Ici, le manque d'approvisionnement en eau potable est également omniprésent. Et dans son centre de santé, le Dr Mpezo reçoit un grand nombre de femmes, dont le mal provient sans conteste de leurs corvées quotidiennes. Le poids souvent très lourd des récipients avec lesquels ces femmes vont chaque jour chercher de l'eau et la distance qu'elles doivent parcourir entre leur domicile et le point d'approvisionnement en eau provoque à la longue plusieurs maux : rhumatisme et arthrose notamment. Le plus grave est que c'est souvent la colonne vertébrale qui est touchée. Et c'est sans compter les nombreuses fractures et traumatismes engendrés par les chutes fréquentes vu le piteux état des routes non asphaltées des quartiers non urbanisés. Cette situation est aggravée par la cherté des soins qui ne sont pas pris en charge par le gouvernement. Un autre problème, selon lui, est la banalisation de ces souffrances des femmes par la société et par les femmes elles-mêmes : "Elles pensent que c'est normal de souffrir, que c'est le poids de l'âge et qu'elles n'y peuvent rien. Celles qui en ont les moyens prennent des antidouleurs et c'est tout. Pourtant, nous ne cessons de leur faire comprendre que si l'on soigne ces douleurs à temps et en allant à la source du problème, on peut booster leur espérance de vie. Mais rares sont celles qui tiennent compte de notre avis. Le plus difficile pour elles, c'est de changer de train de vie et de réduire le plus possible les corvées. Elles déclarent n'avoir personne pour le faire à leur place."

Mila Kimbuini, Gender Links (Johannesburg) - AllAfrica 22-11-2010

À

Afrique du Sud

De l'eau à partir du brouillard pour les écoles

Cela prend un moment pour comprendre ce que le filet installé, de six

mètres de haut, est supposé capturer : l'eau. La fourniture d'eau à l'école primaire de Tshiavha est assurée par le brouillard qui s'élève sur cette partie de la montagne de la province de Limpopo en Afrique du Sud. Le filet capteur recueille 2. 500 litres d'eau par jour, une quantité plus que suffisante à boire pour les élèves de l'école. Avant l'installation du système, les villageois étaient obligés de compter sur des sources d'eau insuffisantes, y compris les mares, alimentées par les sources d'eau, qui sont souvent partagées avec le bétail. "Nous ne savions pas que nous pouvions obtenir de l'eau à partir du brouillard. C'est une expérience étonnante. Maintenant nous buvons de cette eau", a déclaré Samson Malumedzha, le directeur de l'école. Le procédé a rapidement entraîné la réduction de l'incidence des maladies d'origine hydrique pour les enfants de cette école. Plus d'un tiers des plus de 4 200 écoles de la province de Limpopo manquent de source d'eau fiable, ce qui affecte la santé de quelque 54 000 enfants, selon l'étude réalisée par l'Université de Pretoria qui a utilisé les données des systèmes d'informations géographiques pour trouver des emplacements appropriés pour recueillir l'eau de pluie à partir du brouillard. Les ingrédients nécessaires sont un brouillard régulier avec une forte teneur en eau et un vent suffisant pour souffler cet air humide à travers le filet permettant de recueillir l'eau. L'étude a établi un certain nombre des sites potentiels, y compris Tshiavha qui est situé à une bonne altitude dans les montagnes faisant face aux vents porteurs de brouillard, à plusieurs centaines de kilomètres de l'Océan indien. Le réseau a été mis en place par des chercheurs de l'Université de Dyson et ceux de l'Université de l'Afrique du Sud. Les communautés sont en train d'être formées pour entretenir le filet et le gouvernement s'est engagé à soutenir l'initiative dans d'autres sites appropriés. Pour l'heure, deux autres sites sont équipés dont un à Tshanova, non loin de Tshiavha et un autre à Lepelsfontein de l'autre côté du pays dans la province du Cap Occidental.

Chester Makana, IPS - AllAfrica 17-11-2010

À

À

Asie  
top

Le Premier ministre cambodgien dénie toute responsabilité des barrages sur la baisse de débit du fleuve Mékong

Le Premier ministre cambodgien Hun Sen estime que les dÃ©sastres et les inondations ne sont pas causÃ©s par les barrages chinois, mais par le changement climatique mondial. "Les inondations dans le district de Takhmao et Ã Phnom Penh, sont-elles causÃ©es par le barrage hydroÃ©lectrique Storms en ThaÃ®lande ? (...) Si le niveau d'eau dans le fleuve MÃ©kong baisse et augmente, est-ce la cause de l'Ã©nergie hydroÃ©lectrique ?" s'est interrogÃ© le Premier ministre Hun Sen en rÃ©ponse Ã une question d'un journaliste lors d'une confÃ©rence de presse. La question des menaces portÃ©es sur le fleuve MÃ©kong par les barrages chinois est aujourd'hui ravivÃ©e par la rÃ©cente approbation de principe donnÃ©e par le Cambodge Ã une firme vietnamienne pour la construction d'une centrale hydroÃ©lectrique sur le fleuve Mekong. La confÃ©rence de presse Ã©tait organisÃ©e en clÃ©ture d'une sÃ©rie de rencontres entre les chefs de gouvernement du Cambodge, du Laos, de Myanmar, du Vietnam et de ThaÃ®lande. "Je ne dÃ©fends ni la Chine ni le Laos, qui a construit un barrage hydroÃ©lectrique, je ne dÃ©fends non plus le projet de construction d'une centrale hydroÃ©lectrique autorisÃ© par le gouvernement cambodgien," a martelÃ© le Premier ministre. "Mais vous devriez savoir que lorsqu'il y a des fortes pluies, elles provoquent des inondations et que la sÃ©cheresse arrive en l'absence de pluies".

Agence de presse Xinhua - China.org.cn 18-11-2010

Ã

Ã

AmÃ©riques  
top

QuÃ©bec - Canada

Consultation publique - Projet de rÃ©glement sur les projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent

Le 13 dÃ©cembre 2005, les gouverneurs des huit Ã©tats amÃ©ricains riverains des Grands Lacs - Illinois, Indiana, Michigan, Minnesota, New York, Ohio, Pennsylvanie, Wisconsin - et les premiers ministres du QuÃ©bec et de l'Ontario ont signÃ© l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Afin de mettre en œuvre cette entente, les signataires se sont engagÃ©s, entre autres, Ã adopter les mesures lÃ©gislatives et rÃ©glementaires nÃ©cessaires. Le QuÃ©bec a donnÃ© suite Ã cet engagement par l'adoption de la Loi affirmant le caractÃ©re collectif des ressources en eau et visant Ã renforcer leur

protection (2009, c. 21) dont la sous-section 2 de la section VI porte exclusivement sur la mise en œuvre de cette entente. Cette sous-section s'applique uniquement sur le territoire visé par l'Entente au Québec, soit la partie du territoire du Québec dont les eaux convergent vers le fleuve Saint-Laurent en amont de Trois-Rivières. Par la signature de cette Entente, les parties s'entendent pour préserver les eaux du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (bassin) et en faire une gestion durable. Elles se sont ainsi engagées à se doter d'une législation propre à chacune visant à interdire les transferts d'eau à l'extérieur du bassin et à encadrer sévèrement certains cas d'exception.

Dans ce contexte, le projet de règlement concernant le cadre d'autorisation de certains projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent a pour objet d'appliquer l'interdiction des transferts d'eau à l'extérieur du bassin et de préciser, pour certains cas d'exception précis, le cadre des autorisations que peut délivrer le ministre ou le gouvernement, selon le cas, en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Ces exceptions sont associées uniquement à l'approvisionnement en eau potable et s'adressent exclusivement à une municipalité locale qui chevauche la ligne de partage des eaux du bassin ou à une municipalité locale située à l'extérieur du bassin et comprise dans une municipalité régionale de comté (MRC) qui chevauche la ligne de partage des eaux.

Une demande de transfert d'eau, pour l'approvisionnement en eau potable d'une municipalité locale qui chevauche la ligne de partage des eaux, doit respecter la condition du retour d'eau au bassin, peu importe le volume transféré. Par contre, si le volume transféré, provenant d'un projet entièrement nouveau ou augmenté, atteint 379 000 litres, la demande doit respecter des conditions d'autorisation telles que la présence de mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau, l'absence d'impacts négatifs significatifs sur les eaux du bassin et les ressources naturelles qui en dépendent et un usage raisonnable. Une demande de transfert d'eau pour de l'approvisionnement en eau potable d'une municipalité locale située à l'extérieur du bassin et comprise dans une MRC qui chevauche la ligne de partage des eaux doit, quant à elle, respecter toutes les conditions énoncées précédemment, peu importe le volume transféré.

Ce projet de règlement est soumis à la consultation publique pour une période de 60 jours à compter de sa publication dans la Gazette officielle, le 10 novembre 2010. Toute personne qui souhaite le commenter est priée de le faire par écrit, d'ici le 8 janvier 2011.

Environnement Québec - 12-11-2010

À

Consultation publique - Projet de règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable

Un projet de modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable a été publié à la Gazette officielle du Québec le 24 novembre 2010. Ce projet fait présentement l'objet d'une consultation publique, et ce, jusqu'au 23 janvier 2011.

Les principales modifications proposées portent sur les points suivants :  
 Mise à jour des normes de qualité de l'eau potable en fonction des nouvelles connaissances ; Augmentation des exigences de traitement

lorsque la qualité de l'eau brute est détériorée ; Augmentation des exigences de contrôle relatives au plomb et aux sous-produits de la désinfection ; Transfert aux municipalités de la responsabilité de contrôler la qualité de l'eau des petits réseaux privés qu'elles desservent ; Élargissement, à certains établissements touristiques ouverts à l'année, de la possibilité d'afficher des pictogrammes « eau non potable » ; Ouverture aux responsables de réseaux non municipaux de la possibilité de disposer seulement d'un superviseur reconnu compétent ; Obligation faite aux opérateurs et superviseurs visés de porter en tout temps la preuve de reconnaissance de leur compétence ; Reconnaissance de la certification des opérateurs acquise ailleurs au Canada et dans d'autres États signataires d'accords en ce sens avec le Québec ; Instauration d'un régime quinquennal d'audits des équipements de production d'eau potable ; Obligation de la production annuelle d'un bilan des résultats d'analyse de la qualité de l'eau potable par les responsables de réseaux desservant une clientèle résidentielle.

Environnement Québec - 24-11-2010

À

Ontario - Canada

Le gouvernement McGuinty veut favoriser le développement des technologies de l'eau

Le leadership de l'Ontario en matière de protection de l'eau crée des emplois dans le domaine de la salubrité de l'eau et renforce les économies locales. Hier, l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté la Loi sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau. Cette loi repose sur l'expertise de l'Ontario en services de protection de l'eau et en technologie. Elle en fait un chef de file dans le domaine de la salubrité de l'eau en Amérique du Nord.

La nouvelle loi établit le cadre pour :

- Faire de l'Ontario un chef de file nord-américain dans la conception de technologies et services liés à l'eau et mettre son expertise à la disposition du monde grâce au projet de développement accéléré des technologies de l'eau (TechnEAU Plus), un carrefour technologique regroupant l'industrie, la recherche et le gouvernement pour développer le secteur et le promouvoir à l'étranger.
- Encourager la population ontarienne à utiliser l'eau plus judicieusement en créant et en instaurant des approches novatrices pour protéger nos plus précieuses ressources afin que nos descendants continuent d'avoir accès à de l'eau potable propre.
- Permettre aux municipalités de faire une planification viable de l'eau en les aidant à recenser et planifier les besoins à long terme en matière d'infrastructure.

La création de nouvelles technologies de l'eau sera profitable à toute la population ontarienne puisqu'elle créera de bons emplois et protégera notre ressource la plus précieuse. Cette initiative s'inscrit dans le

cadre du plan Ontario ouvert sur le monde ; elle vise à renforcer l'expertise de l'Ontario en technologie de purification de l'eau et à faire de la province un chef de file mondial en innovation et ainsi de contribuer à relever les défis mondiaux dans ce secteur.

Le secteur privé de l'eau représente aujourd'hui 22 000 emplois en Ontario.

Environnement Ontario - 24-11-2010

À

Économie

À  
top

### Parkson Completes a Treatment Plant in Saudi Arabia

Parkson has just commissioned a new 2,000 m<sup>3</sup>/day (approximately 0.5 million gallons per day) plant. The Design-Operate-Transfer MBR plant, which can handle a maximum flow of up to 2MGD, is located in Rabigh, Saudi Arabia and will serve the residents of the large residential community that supports the regional Petro-Rabigh oil refinery.

Parkson provided initial design responsibilities for the project which includes grit removal and screening, balancing tanks, denitrification, fine-bubble aeration, submerged hollow-fiber MBRs, and a permeate wet well. The plant, with complete built-in redundancy, includes extensive process controls and 100% monitoring capabilities. In addition to overseeing the plant installation and start-up, Parkson will operate the facility under a six month operation and maintenance contract, with the possibility of longer-term operational responsibilities. With the Rabigh Sewage Treatment Plant, Parkson has demonstrated its ability to design an entire treatment plant and assimilate a full suite of processes and technologies that extend well beyond its own traditional offerings.

The privately-operated Rabigh STP will meet Title 22 requirements for unrestricted irrigation. In this region of the world, water scarcity is a harsh reality. Parkson's design will recycle much of the wastewater effluent - at least 70% of the flow will be used for landscaping irrigation throughout the residential community. Parkson believes that this plant will set the standard for Middle Eastern oil companies, creating a plant that will serve as a model in the region. "This is

the first time that Parkson has extended its wastewater treatment process knowhow in the Middle East beyond what we traditionally offer - systems and components. I would expect to see Parkson offer more of these 'design and operate' services going forward," says Roland Mueller, General Manager of Middle East for Parkson.

The Parkson-designed MBR plant will need to remove 96-99% of the incoming BOD and be able to operate in an environment which can reach 50°C (122°F). "Parkson's long standing experience in wastewater process technologies coupled with its strong local presence were the main reasons the Petro-Rabigh plant decided to go with Parkson. Petro-Rabigh had to choose among the best firms in the industry and Parkson came out on top in their technical and commercial evaluations," says Saleh Albusaili, Vice President of A.A.AI-Busaili.

Parkson

À

Gestion des effluents industriels : le CETIM accompagne Thyssenkrupp Sofedit

Thyssenkrupp Sofedit, équipementier automobile de premier rang (162 millions d'euros de CA, 1 000 salariés), réalise des pièces de structures pour l'industrie automobile par la mise en oeuvre de techniques d'emboutissage, notamment d'emboutissage à chaud. Accompagné par le CETIM - Centre technique des industries mécaniques, Thyssenkrupp Sofedit a opté pour une solution économique, efficace et éprouvée pour la gestion de ses effluents industriels, afin de mieux respecter les normes environnementales.

Thyssenkrupp Sofedit fabrique des pièces de structure sur son site du Theil-sur-Huisne, dans l'Orme. Après les opérations d'emboutissage, puis d'assemblage, les éléments de carrosserie sont dirigés vers une chaîne de traitement de surface pour un dégraissage lessiviel et une protection par cataphorèse (technique de peinture industrielle). Les effluents générés sont traités par une station physico-chimique avant rejet dans le milieu naturel.

Dans le cadre de son action d'assistance maîtrise d'ouvrage, le CETIM a réalisé l'étude préalable sur le site afin d'analyser de façon globale la gestion des effluents. Différentes solutions permettant d'améliorer la qualité des rejets ont été proposées. Puis, des essais de faisabilité ont été réalisés afin de garantir la conformité réglementaire des rejets, tout en limitant au minimum les modifications des installations existantes et donc les investissements. En concertation avec le CETIM, Thyssenkrupp Sofedit a ensuite retenu un ensemble de solutions techniques : l'installation d'un évapoconcentrateur pour l'épuration des effluents à forte charge en DCO ; le recyclage des distillats dans le bain de cataphorèse ;

l'optimisation de la station physicochimique existante ; la mise en conformité des r entions en cas de fuite des effluents liquides.

La soci t  a b n fici  d'une subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne   hauteur de 50 % pour l' tude et 29 % pour les investissements.

CETIM - 04-11-2010 

 

Degremont, filiale de Suez Environnement, remporte un contrat pour la reconstruction du pr traitement de la station d' puration seine aval pour un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros

Un groupement men  par Degr mont a sign  avec le Syndicat interd partemental pour l'assainissement de l'agglom ration parisienne -SIAAP, un contrat d'un montant global de 230 millions d'euros (part Degr mont : 110 millions d'euros) pour la refonte de la fili re de pr traitement de la station d' puration Seine Aval situ e dans les Yvelines. Ce groupement conduit par Degr mont inclut les groupes Vinci Construction France et Razel pour le g nie civil, les cabinets Merlin, Berim et Safege, autre filiale de Suez Environnement, pour la ma trise d'œuvre, ainsi que le bureau d'architecture Architectes Associ s pour l'Environnement - AAE.

Le site de Seine aval est le centre historique de traitement des eaux us es de la r gion parisienne depuis les ann es 1950. L'usine traite plus de la moiti  des d bits collect s par le SIAAP avec un d bit moyen de 1,4 million m<sup>3</sup>/jour, soit les eaux us es de 6 millions d'habitants. Le projet de Degr mont rel ve les d fis sp cifiques du SIAAP en engageant une reconstruction avec couverture totale de l'ensemble du pr traitement : unit s de d grillage, traitement des sables, graisses et am lioration de la qualit  de l'air, tout en garantissant la continuit  du service durant les 3 ann es et demi de chantier. L' tude hydraulique men e par Degr mont, incluant la r alisation d'une maquette exp rimentale, a permis une prouesse technologique : assurer un  coulement hydraulique optimis  pour des d bits entrants d'eaux us es variant de 5 m<sup>3</sup>/s   70 m<sup>3</sup>/s. La conception retenue permet une fiabilit  maximale du process de traitement des eaux us es. Ce projet d'envergure se d roulera sur 5 ans incluant  tudes, travaux, mise en service et p riode d'observation.

Le projet de refonte limite l'empreinte environnementale de l'usine   travers des technologies innovantes : la r cup ration de l' nergie provenant des eaux us es des r seaux d'assainissement ; la r duction de la consommation de r actifs chimiques et la r utilisation des eaux pluviales en vue de la production d'eau industrielle. Le site sera totalement int gr  dans son environnement et pr servera le milieu naturel par la cr ation d'un espace vert  cologique. L'ensemble tr s compact sera recouvert par une toiture v g tale limitant toute nuisance sonore ou olfactive et respectant le cadre naturel, la for t de Saint-Germain-en-Laye et les bords de Seine.

Suez Environnement - 02-11-2010